COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

nº	2019-P103
Au	Conseil d'administration
Pour:	INFORMATION
Date	2019-01-24/25

Sujet/titre

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau – Concept

Sommaire

- L'objectif de cette présentation est de présenter le matériel de la phase 3, en particulier sur le concept d'aménagement.
- Ce concept accorde une importance à la conservation des milieux naturels et à l'encadrement des activités récréatives de plein air pour les diriger vers les endroits les plus propices.
- Le concept vise à réduire la fragmentation des habitats naturels engendrée en grande partie par les nombreux sentiers et infrastructures d'accueil.
- Les propositions du plan devront susciter l'engagement des intervenants régionaux afin qu'ils collaborent à l'atteinte des objectifs.

Aperçu du risque

- Que la CCN soit critiquée de réduire la superficie vouée à la conservation par rapport au Plan directeur de 2005.
- Que les grands utilisateurs du parc soient contre les restrictions de l'accès à la partie ouest du parc.

Recommandation

- Sans objet.

Soumis par :

Daniel Champagne, directeur général, Aménagement de la capitale
Nom

_____
Signature

Soumis par :

Anne Ménard, directrice générale intérimaire, Intendance de la capitale
Nom

_____
Signature

1. Priorités stratégiques

- Plan d'entreprise (de 2018-2019 à 2022-2023) – Priorité 4 : Moderniser le cadre de planification pour coordonner promptement et efficacement l'utilisation des terrains fédéraux et le design dans la région de la capitale, et renouveler le Plan directeur du parc de la Gatineau.
- Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 prévoit un Plan directeur pour le parc de la Gatineau.

2. Autorité

- *Loi sur la capitale nationale*, article 10.

3. Contexte

- La révision du Plan directeur du parc de la Gatineau a été lancée à l'automne 2017.
- Le Plan exposera l'orientation stratégique à long terme pour le Parc, intégrera les plans thématiques et les stratégies réalisés depuis 2005 et répondra aux enjeux qui se posent.
- Le Conseil a reçu des présentations en septembre 2017 à propos du plan de travail et en avril 2018 à propos des résultats préliminaires de la phase de consultation portant sur la vision.
- Des présentations ont aussi été faites au CCUDI et les extraits des procès-verbaux de ces rencontres se retrouvent à l'annexe A.
- La phase 1 – État de la situation, et la phase 2 – Vision et orientations stratégiques sont complétées. Des consultations exhaustives ont eues lieu avec le comité consultatif public, le grand public, les administrations municipales et les organismes gouvernementaux et les élus, ce qui a alimenté le personnel en idées. Un rapport de ces consultations se retrouve à l'annexe B.
- Parmi les éléments à retenir du bilan, notons :
    - La fragmentation importante des habitats naturels. Elle est causée par une grande utilisation du parc, en particulier par la présence de plus de 300 km de sentiers non-officiels en plus du réseau de 200 km de sentiers officiels.
    - La localisation du parc, au cœur de la capitale et entourée par des quartiers résidentiels, en fait un espace très fréquenté par la population locale pour les activités de plein-air; une grande proportion d'utilisateurs font des visites journalières dans ce parc de conservation.
    - La CCN ne contrôle pas tout le réseau routier donnant accès au parc; celui-ci est en partie municipal. Le contrôle de l'achalandage au parc est plus difficile vu les multiples entrées.
    - Les changements climatiques ont un impact sur les habitats du parc.
- Les principaux éléments se dégageant de la vision et des orientations stratégiques :
    - La protection du parc à perpétuité, sa protection à long terme, au bénéfice des générations à venir
    - La protection de l'environnement comme valeur fondamentale
    - La récréation dans une nature protégée et la vie en santé
    - Le parc comme lieu éducatif

  - La valorisation de la nature, la culture et l'histoire
  - Le parc est le symbole de notre engagement dans la protection de l'environnement
  - Le parc est au cœur de la capitale: c'est un lieu significatif de la capitale
  - La collaboration régionale
  - L'accessibilité du parc
- La phase 3 qui porte sur le développement d'un concept et des politiques est entamée et fera l'objet de consultations publiques en début 2019.

4. Analyse des options

- En tenant compte des résultats des phases précédentes et des analyses des ressources environnementales, une seule option de concept est proposée. L'implication des divers intervenants lors des consultations à venir permettra de valider les éléments du concept et les façons de les mettre en œuvre.
- Le concept d'aménagement se base sur l'intention de réduire la fragmentation des habitats naturels, notamment due à la présence d'infrastructures, et des sentiers en grande partie non-officiels. Il s'appuie sur les résultats du projet de gestion responsable des sentiers. Ce projet est en cours depuis trois ans et a pour objectifs de diminuer le nombre de sentiers non-officiels et donc diminuer la fragmentation. L'approche a été d'étudier au cas par cas tous ces sentiers en visant à protéger les habitats des espèces en péril, tout en répondant aux expériences recherchées par les usagers (réseau en boucle et sentiers plus étroits) et en les orientant vers les lieux présentant une plus faible sensibilité sur le plan environnemental. L'adhésion du public est attendue en raison de la consultation importante réalisée.
- Le concept suggère des aires de conservation intégrale à l'ouest du chemin Eardley-Masham (lac La Pêche) et le long de l'escarpement d'Eardley.
- Il propose de continuer d'offrir une expérience récréative en plein air dans les autres aires du parc à l'aide des installations existantes ainsi qu'à l'aide d'un réseau de sentier ajusté qui sera confirmé et qui ne sera pas modifié dans l'avenir.
- Les corridors écologiques sont intégrés au concept afin d'assurer une connectivité aux milieux naturels à l'extérieur du parc.
- La croissance du nombre de visites ne pourra pas être supportée par l'augmentation du nombre d'espaces de stationnement à l'intérieur du parc et devra s'appuyer sur une stratégie de transport intégrant des services de transport collectifs et l'utilisation de stationnement en périphérie du parc. Ce concept vise à améliorer l'accès au parc pour les gens sans voiture.
- La collaboration entre organisations et l'engagement des utilisateurs sont essentiels à l'atteinte des objectifs de ce plan. Une sollicitation et une ouverture particulière à des approches de gestion partagée doivent être mises de l'avant dans ce plan pour pallier aux limitations budgétaires et pour s'assurer d'une plus grande adhésion.

5. Détails financiers

- Toutes les dépenses effectuées aux fins du projet sont comprises dans le budget global d'Aménagement de la capitale et d'Affaires publiques.

6. Opportunités et résultats attendus

- Cette phase est importante, car le concept d'aménagement et les principales politiques qui seront développées constituent le cœur du futur Plan directeur.
- Cette phase permet d'appliquer plus concrètement sur le territoire du parc les intentions de la CCN et les suggestions exprimées par les différents intervenants externes rencontrés dans les phases précédentes.
- Le succès de cette phase se traduira par l'adhésion des intervenants internes et externes au concept et aux principales politiques.
- La mise en œuvre du concept d'aménagement proposé permettrait de confirmer que le parc de la Gatineau est le parc de conservation de la capitale, ainsi que d'accomplir le projet de gestion responsable des sentiers.

7. Risques et mesures d'atténuation

Risque	Probabilité	Impact	Réponse planifiée
Que la CCN soit critiquée pour ne pas protéger davantage le parc, ou de proposer une protection moins importante que celle suggérée dans le plan de 2005.	Moyen-élevé	Modéré	Le concept suggère la défragmentation des habitats naturels causées en partie par les sentiers non-officiels, et constitue une amélioration par rapport à la situation actuelle. Les secteurs du parc déjà très fragmentés ne pourront retourner à une protection intégrale à cause de la croissance des utilisateurs.
Que les municipalités s'opposent au concept de corridors écologiques.	Élevée	Modéré	Travail en collaboration à travers les exercices de planification des municipalités. Une approche directe auprès des propriétaires pour la protection des terrains privés sera proposée au Plan.
Que les grands utilisateurs du parc soient contre les restrictions de l'accès à la partie ouest du parc.	Moyen	Modéré	Comme intendant des terrains fédéraux, la CCN est obligée de protéger les habitats des espèces légalement protégées. Un parc de conservation doit fournir des habitats moins perturbés afin de conserver sa biodiversité.

8. Consultations et communications

Consultations – phase 2 (complétées) • Comité consultatif public • Ateliers de consultation publique et Sondage en ligne • Locataires commerciaux du parc • Organismes publics régionaux	Avril à mai 2018
Consultations – phase 3 (à venir) • Comité consultatif public • Locataires commerciaux du parc • Organismes publics régionaux • Communauté autochtone (Kitigan Zibi) • Ateliers de consultation publique et Sondage en ligne o Principes, Concept et affectations du sol o Usages et Politiques détaillées	Hiver 2019 Hiver 2019 Printemps 2019

9. Prochaines étapes

- Consultations à l'hiver et au printemps 2019
- Ajustement au concept d'aménagement et aux principales politiques
- Rédaction d'une première ébauche du Plan (printemps-été 2019)
- Commentaires du CCUDI sur l'ébauche (été 2019)
- Consultation en ligne sur l'ébauche (automne 2019)
- Présentation de la version finale du plan au Conseil d'administration (novembre 2019)

10. Liste des annexes

Annexe A : Extrait des procès-verbaux des rencontres du CCUDI du 24 mai 2018 et du 6 décembre 2018
Annexe B : Rapport de consultation de la phase 2 – Vision et orientations stratégiques
Annexe C : Plan du concept d'aménagement

11. Auteurs de la proposition

Daniel Champagne, directeur général, Aménagement de la capitale (AC)
Anne Ménard, directrice générale intérimaire, Intendance de la capitale (IC)
Lucie Bureau, directrice, Planification à long terme et Transports, AC
Christie Spence, directrice, Terrains urbains du Québec et Parc de la Gatineau, IC
Hugues Charron, planificateur principal, Planification à long terme et Transports, AC
Catherine Verreault, gestionnaire principale, Ressource naturelles et gestion des terrains, IC

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of May 24, 2018

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance du 24 mai 2018

2018-P103 - Gatineau Park Master Plan Review – Progress Report (I)

Members received a presentation on the progress report for the Gatineau Park master plan review. They offered the following comments:

Scope of the Plan / Vision Statement

- More flexibility and adaptability are needed.
- Nature / Culture and Recreation / Conservation should not be opposed in the plan.
- The vision should lean more towards nature, as some actions are irreversible.
- The notions of 'paysage' and landscape should be integrated.
- The need to increase the size of the park should be evaluated.
- The park's role for the Capital should be defined more clearly as it is next to neighbourhoods and 85% of the visits are from locals.
- The link with the NCC mandate must be clear.

Indigenous Worldview

- The indigenous worldview should be

2018-P103 - Révision du plan directeur du parc de la Gatineau – Rapport d'étape (I)

Les membres assistent à une présentation sur le rapport d'étape de l'examen du Plan directeur du parc de la Gatineau. Ils offrent les commentaires suivants :

Portée du plan et énoncé de vision

- Plus de flexibilité et d'adaptabilité sont nécessaires.
- La nature et la culture, de même que les loisirs et la conservation, ne devraient pas être opposés dans le plan.
- La vision devrait pencher davantage vers la nature, puisque certaines actions sont irréversibles.
- Les notions de paysage et de « landscape » devraient être intégrées.
- Il faudrait évaluer le besoin d'accroître la taille du parc
- Il faudrait définir avec plus de clarté le rôle du parc pour la capitale, puisqu'il est adjacent à des quartiers et que 85 % des visites sont effectuées par la population locale.
- Le lien avec le mandat de la CCN doit être clair.

Vision du monde des autochtones

- On devrait adopter la vision du monde des

Canada

adopted.

- The park should be rebranded as a sacred place with an Algonquin name and people made aware it is a privilege to be there.
- The indigenous perspective is needed in the document.
- The capital needs to show leadership in reconciliation: nature, indigenous point of view, and cultural history should be harmonized.
- The vision statement should also be provided in Algonquin language.

Natural resources

- Conservation should dominate, and the reasons why the park should be protected should be explained.
- Conservation is a collective responsibility: people should be educated towards stewardship.
- The park is small, compared to other conservation areas, but is has an important place within the region: it is a natural heritage asset of great value.
- Humans are one of the species in the ecosystem.
- A strategy is needed on the management of the 12 ecological corridors: the advantages for the cities should be defined, and the priorities identified.
- The examples of UNESCO World Heritage Sites Mount Fuji (now Fujisan) or Uluru (formerly Ayers Rock) should be looked at.

Use of the Park

- Management of recreational activities is needed to protect the ecology of the park.
- There is a lot of accommodating different wants in such a small space. Some

autochtones.

- On devrait redésigner le parc comme endroit sacré et lui donner un nom algonquin. Les gens devraient être sensibilisés au fait que c'est un privilège de s'y trouver.
- On a besoin de la perspective autochtone dans le document.
- La capitale a besoin de faire preuve de leadership en ce qui a trait à la réconciliation : la nature, le point de vue des autochtones et l'histoire culturelle devraient être harmonisés.
- L'énoncé de vision devrait aussi être inclus en langue algonquine.

Ressources naturelles

- La conservation devrait dominer et les raisons derrière la protection du parc devraient être expliquées.
- La conservation est une responsabilité collective. Les gens devraient être éduqués par rapport à l'intendance.
- Le parc est petit, en comparaison avec d'autres aires de conservation, mais il occupe une place importante dans la région. Il est un attrait naturel de grande valeur.
- Les humains sont une des espèces de l'écosystème.
- Une stratégie est nécessaire pour la gestion des 12 corridors écologiques : il faudrait définir les avantages pour les villes et cerner les priorités.
- Il faudrait se pencher sur les exemples des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO comme le Mont Fuji (désormais Fujisan) ou Uluru (anciennement *Ayers Rock*).

Utilisation du parc

- Une gestion des activités récréatives est requise pour protéger l'écologie du parc.
- Dans un milieu aussi petit, on accommode diverses demandes. Certaines activités de

outdoor activities are incompatible with one another. The loudest voices are sometimes the least representative of the public's needs.

- Unnecessary trails should be closed.
- Decisions should be made based on science and human psychology.
- Resources are finite: the number of visitors and the number of visits by visitor should be reduced.
- Consultations with women and younger people are important
- The backyard function in a growing urban area should be managed: people need to have access to a high-quality recreational area.
- Studies should be undertaken to evaluate the capacity of the park.
- Market research should be applied.

Access

- Access by public transportation should be provided.

Committee Secretary

plein air sont incompatibles avec d'autres. Les voix qui s'élèvent le plus sont parfois celles qui sont les moins représentatives des besoins du public.

- Les sentiers inutiles devraient être fermés.
- Il faudrait fonder les décisions sur la science et la psychologie humaine.
- Les ressources sont limitées : on devrait réduire le nombre de visiteurs et le nombre de visites par visiteur.
- La consultation des femmes et des personnes plus jeunes est importante.
- La fonction de « terrain de jeu » du parc, dans un milieu urbain en expansion, devrait être gérée : les gens ont besoin d'avoir accès à un espace récréatif de qualité.
- Il faudrait entreprendre des études pour évaluer la capacité du parc.
- Il faudrait appliquer une étude de marché.

Accès

- Il faudrait fournir des moyens de s'y rendre en transport en commun.

Secrétaire des comités

Caroline Bird

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of December 6 and 7, 2018

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 6 et 7 décembre 2018

2018-P103 - Gatineau Park Master Plan Review – Concept (C)

These minutes have not been approved yet.

2018-P103 - Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau – Concept (C)

Ce procès-verbal n'a pas encore été approuvé.

Members received a presentation on the Gatineau Park Master Plan Review Concept. They provided the following comments:

Plan Development

- The plan needs to be clear on objectives and how choices are made (compromise between nature and activities).
- Detailed policy and guidelines are important as part of the plan.
- There is a need to change users' fees structure and policy.

Indigenous Worldview

- In addition to consultations with Indigenous people, it would be important to integrate in the vision the indigenous worldview according to which all things are related.
- Humans are part of nature, and should not be perceived to be in opposition to nature.
- One needs to understand how each element contributes to the whole.
- Schools and other institutions could be

Les membres assistent à une présentation sur le concept de la révision du plan directeur du parc de la Gatineau. Ils font les commentaires suivants :

Élaboration du plan

- Le plan doit être clair sur les objectifs et la façon dont les choix sont faits (compromis entre nature et activités).
- Les politiques détaillées et les lignes directrices sont une partie importante du plan.
- Il est nécessaire de changer la structure et la politique des frais d'utilisateurs.

Vision autochtone du monde

- En plus des consultations avec les autochtones, il serait important d'incorporer dans la vision la vision autochtone du monde selon laquelle toutes choses sont liées.
- Les humains font partie de la nature et ne devraient pas être perçus comme étant en opposition.
- On doit comprendre de quelle façon chaque élément contribue à l'ensemble.
- Les écoles et les autres institutions

Draft/ébauche

Canada

involved (for example botanical classes in the park) as part of the indigenous philosophy of learning with nature.

Balance Activities/Conservation

- The park is important as a unifying element in the region between Ottawa and Gatineau.
- The level of conservation expected should consider the park's urban location.
- The park does not have to accommodate every recreational activity. Activities that are disruptive to nature should be phased out, and more compatible locations outside the park should be identified with the community.
- Activities should be limited to the smallest space possible.
- The NCC should explore ways activities could be more beneficial to nature.
- To reduce the impact of activities, efficient measures are needed, including more controls.
- Users need to contribute to land maintenance and conservation through concrete actions like clean-up duties, for example.
- There could be collaboration with universities and scientist to measure the impact of activities and ensure there is no net loss of environmental assets.

Private Properties

- Some private properties should remain in the park: residents can enhance the ecosystems' health.

Design

- A clear design language should be part of

pourraient être impliquées (par exemple des classes de botanique dans le parc) dans le contexte de la philosophie autochtone d'apprendre avec la nature.

- Équilibre activités/conservation
- Le parc est important comme élément unificateur de la région entre Ottawa et Gatineau.
- Le degré de conservation auquel on s'attend devrait tenir compte de l'emplacement urbain du parc.
- Le parc n'a pas besoin d'accueillir toutes les activités récréatives. Les activités qui perturbent la nature devraient être abandonnées, et des lieux plus compatibles en dehors du parc devraient être identifiés avec la collectivité.
- Les activités devraient être restreintes au plus petit espace possible.
- La CCN devrait étudier la façon dont les activités pourraient être plus bénéfiques pour la nature.
- Pour réduire l'impact des activités, des mesures efficaces sont nécessaires, y compris la règlementation.
- Les usagers doivent contribuer à l'entretien des terrains et à la conservation par le biais d'actions concrètes tels que des corvées de nettoyage par exemple.
- Il pourrait y avoir une collaboration avec les universités et les scientifiques pour mesurer l'impact des activités et s'assurer qu'il n'y a pas de perte nette des actifs environnementaux.

Propriété privées

- Certaines propriétés privées devraient rester dans le parc : les résidents peuvent améliorer la santé des écosystèmes.

Conception

- Le plan devrait être clair en ce qui a trait au

Draft/ébauche

the plan to provide clear direction for the design of entrances, pathways, connectors, that should also fit the ecosystems.

Communication

- It is important to communicate why some informal trails are being closed, why different activities need to share the same space, and what is the benefit to the environment.

langage de conception afin de donner une orientation à la conception des entrées, des sentiers, des liens, qui devraient également être en harmonie avec les écosystèmes.

Communication

- Il est important de communiquer pourquoi certains sentiers informels sont supprimés, pourquoi différentes activités partagent le même espace, et quels sont les avantages pour l'environnement.

Committee Secretary

Secrétaire des comités

Caroline Bied

Draft/ébauche

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE

Canada

Table des matières

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau – Rapport de consultation publique 2
Introduction 2
Aperçu du projet 2
Aperçu des consultations 3
Principaux groupes 4
Phase 1 : Rapport de consultation, octobre et novembre 2017 5
Activités de consultation – Phase 1 5
Invitations et promotion 6
Faits saillants des consultations – Phase 1 7
Résultats des consultations – Phase 1 8
Conditions, possibilités et enjeux actuels 8
Imaginer le parc de la Gatineau en 2067 11
Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années 15
Autres commentaires (sondage en ligne) 16
Intégration des résultats 17
Prochaines étapes 17
Phase 2 : Rapport de consultation, avril et mai 2018 18
Activités de consultation et de participation — Phase 2 18
Invitations et promotion 20
Formules des consultations 20
Faits saillants des consultations – Phase 2 22
Résultats des consultations 23
Énoncé de vision 23
Orientations stratégiques 31
Intégration des résultats 43
Prochaines étapes 43
Annexe A : Membres du CCP 45
Annexe B : Phase 1 – Sondage en ligne 46
Annexe C : Compte rendu de la rencontre avec les élus *48*
Annexe D : Phase 2 – Sondage en ligne 50
Annexe E : Phase 2– Affiches 56

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau

Rapport de consultation publique

Introduction

La Commission de la capitale nationale (CCN) est à réviser le plan d'aménagement, d'utilisation et de gestion à long terme du parc de la Gatineau, le parc de conservation de la capitale. Le public est invité à participer à cette révision dans le cadre d'un processus de consultation complet et varié. Des groupes autochtones, des partenaires, des élus, un comité consultatif public et des groupes d'intérêts participent aussi au processus de révision. Les pages qui suivent présentent un aperçu des commentaires recueillis durant les phases 1 et 2 de ce processus ainsi que des méthodes de consultation qui seront utilisées pour les deux prochaines phases de la révision. À l'issue de chacune des phases, les commentaires recueillis seront ajoutés au rapport de consultation.

Aperçu du projet

Le parc de la Gatineau est un territoire d'environ 361 kilomètres carrés de forêts, de plans d'eau et de paysages ouverts. Il fait partie de la région de la capitale nationale et se trouve à proximité de populations importantes. Permettant la pratique de diverses activités récréatives toute l'année, dont la randonnée pédestre, le ski, le camping et la baignade, le parc constitue une destination pour plus de 600 000 personnes qui y font plus de 2,6 millions de visites chaque année. Le parc abrite aussi de nombreux écosystèmes uniques et diversifiés qui procurent un habitat à plus de 5 000 espèces, dont certaines ne se trouvent nulle part ailleurs dans la région. On a recensé dans le parc plus de 150 espèces en péril répertoriées par les gouvernements fédéral et provincial.

Dans le cadre de son processus de planification, la CCN révise ses plans directeurs tous les 10 ans, dans un horizon de 50 ans. Le Plan directeur du parc de la Gatineau est en vigueur depuis 13 ans. Sa mise à jour permettra de l'harmoniser avec le *Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067*, qui a été approuvé récemment, ainsi qu'avec les plans et études complémentaires qui ont été réalisés concernant le parc de la Gatineau depuis la dernière révision. Le nouveau plan fournira une orientation stratégique de haut niveau sur la conservation, la gestion et l'amélioration des

ressources naturelles et récréatives du parc. Grâce à cet outil de planification, cela permettra de faire entrer le parc dans le 21e siècle.

Aperçu des consultations

La révision du Plan directeur du parc de la Gatineau comporte quatre phases, comprenant chacune un volet consultation. L'élaboration du plan directeur sera terminée en 2019. Le programme de consultation publique comprendra les éléments figurant dans le graphique qui suit.

Voici les objectifs de consultation qui ont été définis pour la phase 1 :

- Lancer la discussion sur les principaux éléments à examiner dans la planification de l'avenir du parc, y compris les aspects fondamentaux de la vision.
- Interroger les membres du comité consultatif public (CCP) et le public sur les sujets et les questions clés, afin de définir et de comprendre la situation actuelle.

- Informer les membres du CCP et le public au sujet du processus de consultation.
- Présenter les principales réalisations qu'a permis d'accomplir le Plan directeur de 2005 jusqu'à maintenant.

Voici les objectifs de consultation qui ont été définis pour la phase 2 :

- Travailler avec le matériel recueilli lors de la phase 1 des consultations pour élaborer la vision, les objectifs d'aménagement et les orientations stratégiques du Plan directeur du parc de la Gatineau.
- Mobiliser le PCC et le public afin qu'ils participent à l'élaboration de la vision, des objectifs d'aménagement et des orientations stratégiques du Plan directeur du parc de la Gatineau.

Voici les objectifs de consultation qui ont été définis pour la phase 3 :

- Communiquer au CCP et au public la vision, les principes d'aménagement et les orientations stratégiques.
- Présenter le concept d'aménagement et les affectations du sol au PCC et au public, et recueillir leurs commentaires sur ces éléments, ainsi que sur les usages permis et les lignes directrices.
- Présenter des propositions de politiques particulières au public afin qu'il les commente.

Voici l'objectif de consultation qui a été défini pour la phase 4 :

- Valider la dernière version et recueillir les commentaires des participants en vue de la présentation de la version finale du plan au conseil d'administration de la CCN.

Principaux groupes

Comité consultatif public
Créé le 12 octobre 2017, le CCP constitue un important groupe de réflexion qui se réunit à chaque étape du processus pour échanger de l'information détaillée. Sa composition assure une représentation équilibrée des différents groupes et sphères d'intérêts liés au parc, dont l'environnement, le patrimoine, le loisir, les résidents et les gens d'affaires. La liste complète des membres se trouve à l'annexe A.

Grand public
Des Canadiens de la région de la capitale du Canada et de partout au pays sont invités à participer au processus de consultation au moyen d'invitations envoyées par courriel aux adresses de notre base de données, d'une campagne de publicité en ligne et de messages dans les médias sociaux.

Communautés autochtones
La Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg participe au processus de révision dans le cadre d'un dialogue distinct. La CCN fera aussi participer les Algonquins de Pikwakanagan.

Élus
Des rencontres avec des élus de la région des niveaux municipal, provincial et fédéral ont lieu lors des phases 1 et 3. Les élus de la région seront informés du processus de révision et des résultats à toutes les phases.

Experts et partenaires de la région
On tiendra des rencontres avec les intervenants suivants : groupes d'intérêt; personnel municipal (Ville de Gatineau, Ville d'Ottawa et municipalités de Chelsea, de La Pêche et de Pontiac); représentants de ministères provinciaux (ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec); représentants d'organismes régionaux (MRC des Collines-de-l'Outaouais, Société de transport de l'Outaouais et Transcollines).

Phase 1 : Rapport de consultation
Octobre et novembre 2017

Activités de consultation – Phase 1

Réunion et atelier du CCP

Date et heure : 12 octobre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Centre des visiteurs du parc de la Gatineau
Formule : atelier
Participation : 15 membres

Consultations publiques

Ottawa
Date et heure : 19 octobre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Hôtel Delta d'Ottawa
Formule : atelier
Participation : 120 personnes

Gatineau
Date et heure : 1er novembre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Hôtel Crown Plaza Gatineau-Ottawa
Formule : atelier
Participation : 60 personnes

Consultation en ligne
Date : du 19 octobre au 14 novembre 2017
Formule : sondage à questions ouvertes
Participation : 1152 réponses au sondage

Communautés autochtones

Kitigan Zibi Anishinabeg (octobre 2017)
Algonquins de Pikwakanagan (novembre 2017)

Experts et partenaires de la région

Date et heure : 11 décembre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Centre des visiteurs du parc de la Gatineau
Formule : présentation et discussion
Participation : 13 personnes

Élus de la région

Date et heure : 14 décembre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Centre des visiteurs du parc de la Gatineau
Formule : présentation et discussion
Participation : 8 personnes
Un compte rendu de cette rencontre se trouve dans l'Annexe C.

Invitations et promotion

La consultation publique a été annoncée sur le site Web et les comptes de médias sociaux de la CCN. Des gazouillis ont été publiés durant les deux ateliers tenus à Gatineau et à Ottawa. De plus, des annonces ont été publiées dans les éditions

électroniques des quotidiens *Le Droit* et *Ottawa Citizen* avant les ateliers. On a aussi utilisé des messages commandités, des publicités Facebook et Google AdWords pour annoncer les activités.

Une invitation par courriel a été envoyée aux adresses figurant sur les listes de distribution de la Division des affaires publiques (plus de 5 000 adresses), lesquelles regroupent les intervenants suivants :

- Associations de résidants
- Groupes d'intérêt
- Individus

Une invitation aux médias a été envoyée durant la semaine du 16 octobre 2017.

Faits saillants des consultations – Phase 1

Dans le sondage en ligne et lors des ateliers de consultation publique, on a demandé aux participants de répondre à trois questions touchant les thèmes suivants :

- Conditions, possibilités et enjeux actuels
- Imaginer le parc de la Gatineau dans 50 ans
- Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années

Les pages qui suivent présentent un résumé de haut niveau des commentaires reçus dans le cadre du sondage en ligne, des consultations en personne, des réunions du CCP, des rencontres avec les élus de la région et des discussions avec les groupes de la région.

Commentaires reçus

- Le parc doit demeurer un lieu de conservation de la nature.
- On devrait limiter le développement urbain dans le parc et à ses abords.
- On devrait améliorer l'accès au parc et réduire la circulation automobile dans le parc.
- Le parc pourrait avoir une fonction éducative.
- Tout le monde devrait pouvoir accéder au parc et en profiter.
- On devrait chercher un équilibre entre durabilité et usage récréatif.
- Le parc devrait être protégé au moyen de mécanismes légaux.

Résultats des consultations – Phase 1

Conditions, possibilités et enjeux actuels

Question 1 : D'après vous, quels sont les possibilités et les enjeux liés au parc de la Gatineau qui sont les plus importants et qui devront être abordés?

Lorsqu'on a demandé au public quels étaient les possibilités et les enjeux les plus importants liés au parc de la Gatineau, l'idée qui est ressortie le plus souvent était qu'on devrait protéger et préserver le parc de la Gatineau et sa faune et limiter le développement urbain dans le parc et à ses abords. Plusieurs répondants ont aussi indiqué qu'il était important de trouver un équilibre entre conservation et usage récréatif.

Lors de l'analyse des réponses, on a constaté que la question qui a été le plus souvent soulevée (25 p. 100 des réponses fournies en ligne et 13 p. 100 des réponses fournies en personne) était qu'on devrait veiller à la conservation du parc de la Gatineau et de sa faune pour l'avenir.

Ce thème est aussi ressorti dans d'autres réponses connexes, par exemple :

- limiter le développement urbain dans le parc et à ses abords (15 p. 100 des réponses);
- trouver un équilibre entre conservation et usage récréatif (13 p. 100 des réponses);
- limiter ou réduire la circulation automobile dans le parc (13 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Veiller à la conservation du parc et de la faune	« Il faut un plan qui protège le parc et la faune qui y vit et préserver ce lieu pour les générations futures, comme mes enfants. » « S'il vous plait, protégez cette précieuse réserve naturelle. La possibilité la plus importante est que la CCN veille à ce que les écosystèmes et la biodiversité du parc demeurent intacts. » « Relier la faune aux écosystèmes appropriés de l'extérieur du parc. »
Limiter le développement urbain	« On ne devrait pas trop développer le parc. Son atout le plus précieux est de permettre de s'évader de la ville à proximité. Le cadre naturel et la possibilité d'y faire de la

	randonnée ou du ski de fond sont des aspects magnifiques sur lesquels on ne devrait pas empiéter. » « Maintenez le parc de la Gatineau dans un état le plus naturel possible, sans hôtel, restaurant ou commerce sur son territoire. »
Trouver un équilibre entre durabilité et usage récréatif	« Mettre à profit l'accès à la beauté naturelle du parc sans laisser celle-ci se faire envahir par les humains qui abîment les écosystèmes. » « Encourager l'usage responsable et respectueux de cette ressource unique par un grand nombre de citadins d'Ottawa-Gatineau, qui comptent sur l'accès au parc pour leur santé mentale, physique et spirituelle. » « L'utilisation du parc doit se faire de manière durable, mais il doit continuer de permettre et de favoriser la pratique des diverses activités qui ont lieu dans le parc. »
Limiter ou réduire la circulation automobile	« Limiter la circulation des véhicules pour permettre la pratique sécuritaire du cyclisme. » « J'aimerais qu'il y ait une navette permettant aux gens de délaisser leurs voitures. » « On devrait interdire l'accès des véhicules motorisés dans le parc, sauf les autobus ou les autres transports publics. »

Un autre thème récurrent concernait l'usage récréatif et l'usage accru ou amélioré du parc à des fins récréatives, principalement en ce qui concerne l'utilisation des sentiers. Les réponses liées à ce thème comprenaient notamment :

- augmenter le nombre de sentiers de vélo (7 p. 100 des réponses);
- augmenter le nombre de sentiers en général (6 p. 100 des réponses);
- entretenir les sentiers (5 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Augmenter le nombre de sentiers de vélo	« Mobiliser le milieu du vélo de montagne et accroître l'accès aux sentiers. S'associer avec le milieu du vélo de montagne pour rendre les sentiers durables. »

	« De plus en plus de sentiers de vélo de montagne durables. Le nombre d'usagers ne fait qu'augmenter, ce qui peut entraîner des conflits avec les autres usagers et une surutilisation de certains sentiers. » « Je crois vraiment que le parc de la Gatineau devrait encourager le vélo de montagne et offrir plus de sentiers en piste simple destinés aux usagers débutants et intermédiaires. Et non aux experts! »
Augmenter le nombre de sentiers en général	« Élargir l'accès à l'extrémité ouest du parc, peut-être en y ajoutant des sentiers pour encourager la randonnée pédestre, le ski de fond et le cyclisme. Un autre point d'entrée comprenant un stationnement et un accès aux pistes aiderait. » « Agrandir le réseau de sentiers pour y intégrer les sentiers non officiels existants. Ces sentiers offriraient des options supplémentaires pour la course et la randonnée en été et plus d'options pour la marche et la raquette en hiver. » « Le parc est un coin de nature incroyable et un des meilleurs attraits de la région. Il faut continuer de bien l'entretenir, mais il faut agrandir le réseau de sentiers. »
Entretenir les sentiers	« Les activités récréatives de plein air, comme la randonnée pédestre, le vélo de montagne, le ski de fond, les sports de pagaie et la baignade, devraient être prioritaires. L'entretien des installations et des sentiers servant à ces activités devrait être de la première importance. » « Communiquer aux usagers des sentiers de marche ou de vélo de ramasser les ordures ou les déchets qu'ils trouvent sur leur passage. » « Continuer de tracer les sentiers pour le ski de fond classique et de patin en hiver.

Imaginer le parc de la Gatineau en 2067

Question 2 : À quoi voulez-vous que le parc de la Gatineau ressemble en 2067 (dans 50 ans)?

Lorsqu'on leur a demandé à quoi ils voulaient que le parc ressemble dans 50 ans, les participants ont fait part de leurs idées sur la conservation et les effets sur l'environnement, ainsi que sur la protection de la nature. Bon nombre de répondants ont aussi affirmé qu'ils aimeraient qu'il y ait moins de véhicules dans le parc, voire aucun. D'autres participants ont au contraire insisté sur l'importance d'accroître l'accès au parc.

Par exemple, plusieurs participants ont abordé le thème de la conservation et des effets sur l'environnement et défendu les idées selon lesquelles le parc de la Gatineau devrait être :

- un lieu de conservation et de préservation de la nature (16 p. 100 des réponses);
- un lieu comptant peu ou pas de véhicules, ou aucun véhicule à essence (11 p. 100 des réponses);
- un lieu sans commerce ni aménagement d'infrastructures (8 p. 100 des réponses);
- un lieu plus propre et écologique (6 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Un lieu de conservation de la nature	« Ce doit être le plus naturel possible. Un paradis pour la faune, les plantes indigènes, les randonneurs, les fondeurs, les baigneurs et les photographes de la nature. » « Un milieu presque vierge où mes descendants pourront admirer la flore et la faune naturelles de la forêt laurentienne. » « J'aimerais que cet endroit soit préservé pour les générations futures tel qu'il est aujourd'hui. C'est ce qui est le plus important. »
Un lieu comptant peu ou pas de véhicules, ou aucun véhicule à essence	« Semblable à ce qu'il est aujourd'hui, mais peut-être que l'usage des véhicules motorisés personnels devrait être davantage limité sur les promenades (p. ex. durant le Coloris automnal). »

	« Moins axé sur la voiture. Plus nature. » « Orienté sur les technologies vertes (p. ex. autobus électriques ou à pile à combustible qui transportent les gens dans le parc, plutôt que celui-ci soit envahi de voitures – particulièrement à l'automne!). »
Un lieu sans commerce ni aménagement d'infrastructures	« Une aire de conservation se trouvant dans le même état qu'aujourd'hui pour nos enfants, nos petits-enfants et ainsi de suite. Ne transformez pas le parc en un secteur résidentiel. Ce serait vraiment dommage. » « Y réduire au minimum le développement urbain (p. ex. aucune autre résidence privée), et toute amélioration devrait être axée sur les visiteurs et avoir une incidence minimale sur les écosystèmes du parc. » « Un paradis protégé pour le plaisir des résidents de la région de la capitale. Le développement urbain n'empiète pas sur ce territoire. »
Un lieu plus propre et écologique	« J'aimerais que le parc de la Gatineau soit plus écologique qu'il l'est actuellement. J'aimerais que la préservation écologique encadre toute décision prise au sujet des nouveaux projets touchant le parc. » « Espace vert, davantage qu'il l'est aujourd'hui, et plus propre. » « Lieu plus écologique et des arbres en meilleure santé. »

L'usage récréatif a constitué un autre thème récurrent, les répondants ayant mentionné qu'ils aimeraient que le parc de la Gatineau :

- compte plus de sentiers ou des sentiers améliorés (9 p. 100 des réponses);
- soit un lieu destiné au cyclisme et au vélo de montagne (9 p. 100 des réponses);
- soit un lieu destiné aux activités récréatives en général (9 p. 100 des réponses);
- soit un lieu destiné au ski (8 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Plus de sentiers ou des sentiers améliorés	« Un parc comptant un réseau de sentiers beaucoup plus vaste accessible toute l'année et plus d'installations (p. ex. refuges et yourtes pour usage quotidien et pouvant être réservés pour la nuit), offrant des programmes (p. ex. tours guidés, introduction au camping et à la raquette pour les nouveaux Canadiens et les enfants) et accessible aux personnes qui n'ont pas de véhicule (p. ex. transport en commun desservant le Centre des visiteurs et les stationnements). » « Réseau élargi de sentiers pour le vélo de montagne et la randonnée pédestre. » « En grande partie semblable à ce qu'il est actuellement, mais j'aimerais qu'on aménage plus de sentiers dans la section nord-ouest du parc, près du lac La Pêche, et qu'on aménage plus de sentiers. »
Un lieu destiné au cyclisme et au vélo de montagne	« Je veux que le parc de la Gatineau soit un lieu pour les cyclistes d'abord, et pour les voitures ensuite. Ce devrait être un endroit où les gens viennent pour faire du vélo et profiter du parc et pas seulement pour y faire un tour et rentrer. En 2067, la promenade est une route à péage où les automobilistes doivent avoir leur laissez-passer saisonnier! » « Identique à ce que c'est aujourd'hui, mais comptant plus d'accès pour le vélo de montagne. » « Un réseau de pistes simples pour le vélo de montagne et la randonnée pédestre reliant le nord et le sud du parc (rouvrir le sentier no 10?). Un départ de sentier dédié au vélo de montagne au nord et au sud du parc (Camp Fortune, P19?). »
Un lieu destiné aux activités récréatives en général	« Une destination récréative toute l'année qui permet aussi de préserver le milieu naturel. » « Un territoire où la nature est relativement intacte et où les gens peuvent pratiquer des activités récréatives non motorisées. »

	« Un lieu favorable aux personnes qui l'utilisent à des fins récréatives, parce qu'on reconnait la valeur et l'importance qu'accordent ces usagers au succès du parc. Mis à part quelques agents de protection de la nature, personne ne s'intéresse à un parc qu'on ne peut pas utiliser. »
Un lieu destiné au ski	« Les services offerts dans le parc vont évoluer en raison des changements météorologiques. Il faudra trouver des façons d'appuyer la pratique du ski pour conserver ce service. » « Je ne serai plus là, mais je veux que mes arrière-petits-enfants puissent profiter de la nature comme je peux le faire – ski de fond, boisés ouverts et nombreux sentiers en nature. » « Naturel, accessible sur les plans physique et économique, peu axé sur la technologie, tranquille, sans éléments commerciaux et comptant des sentiers de randonnée, de ski de fond et de raquette protégés et entretenus. »

Enfin, un autre thème récurrent concernait l'accessibilité du parc et la facilité pour les gens d'y accéder. Certains participants ont simplement mentionné qu'ils souhaitaient que le parc soit un lieu accessible à tous (10 p. 100 des réponses) et accessible par de meilleures options de transport ou de transport en commun (7 p. 100 des réponses).

Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années

Question 3 : Quels sont les trois mots que vous aimeriez lire dans l'énoncé de vision?

Dans le cadre des ateliers et du sondage qui ont eu lieu durant l'automne 2017, on a demandé aux participants de proposer des mots qui, pour eux, illustrent l'avenir du parc des 50 prochaines années. Voici les mots ou les concepts qui sont ressortis le plus souvent.

Le parc de la Gatineau est important pour moi parce que… (affiche)

Durant les ateliers, une grande affiche a été installée au milieu de la salle. On a demandé aux participants d'écrire leurs idées sur un papillon adhésif et de le coller sur l'affiche. Ils ont indiqué que le parc de la Gatineau était important pour eux pour les raisons suivantes :

- il offre des possibilités d'activités récréatives (36 réponses);
- il permet de profiter de la nature (10 réponses);
- il est situé près de chez moi (10 réponses);
- la conservation des habitats est importante (10 réponses);
- il est accessible (8 réponses).

La beauté du parc, sa fonction de conservation, les possibilités de sensibilisation qu'il procure et son rôle dans le domaine du patrimoine ont aussi été mentionnés dans les réponses des participants.

Autres commentaires (sondage en ligne)

Question 4 : Veuillez écrire tout commentaire que vous aimeriez transmettre.

Voici un résumé des autres commentaires fournis par les participants au sondage en ligne :

- Un grand nombre de participants ont affirmé que le parc de la Gatineau contribue de manière importante à la qualité de vie dans la région de la capitale du Canada. Ces répondants ont souligné à quel point il est important de garder et d'entretenir cet espace vert
- Plusieurs répondants se sont dits préoccupés par les pressions qu'exercent les promoteurs immobiliers dans les environs du parc et ont demandé que ce type d'activités commerciales soit limité. Plusieurs ont mentionné les pressions qu'engendre le développement urbain sur le parc.
- Plusieurs répondants ont soutenu que le parc de la Gatineau devrait devenir un parc national protégé et faire l'objet d'une protection législative.
- Selon bon nombre de répondants, la vision du parc de la Gatineau devrait comprendre un élément concernant la conservation et le respect de l'environnement. À cet égard, les répondants ont aussi souligné l'importance de trouver un équilibre entre protection écologique et accessibilité pour tous les usagers.
- Beaucoup de répondants ont suggéré de limiter le nombre de véhicules motorisés dans le parc et d'y rendre plus accessibles les services de navette. D'autres ont suggéré que des frais soient imposés pour limiter la circulation automobile et augmenter les fonds destinés au parc.
- Beaucoup de répondants ont recommandé l'aménagement de sentiers en piste simple pour le vélo de montagne et demandé des sentiers mieux aménagés.
- Les répondants ont fait plusieurs suggestions concernant l'amélioration des installations (y compris une meilleure signalisation et une meilleure information sur le site Web de la CCN) et des services destinés aux familles et aux autres usagers.

Intégration des résultats

Les commentaires du public recueillis durant la phase 1 (Conditions actuelles et réflexions sur l'avenir du parc) guideront la rédaction de l'énoncé de vision préliminaire, des principes, des objectifs et des orientations stratégiques lors des phases subséquentes d'élaboration du plan.

Prochaines étapes

- Élaboration d'un énoncé de vision préliminaire
- Rédaction des orientations stratégiques

Les consultations de la phase 2 (Vision, objectifs et orientations stratégiques) comprendront les activités suivantes :

• Réunion du comité consultatif public	18 avril 2018
• Forum sur le Plan directeur du parc de la Gatineau	25 avril 2018
• Ateliers de consultation publique à Ottawa, Gatineau, Chelsea, Pontiac et La Pêche	Du 30 avril au 10 mai 2018
• Sondage en ligne	Du 30 avril au 21 mai 2018
• Réunion avec les locataires de bâtiments commerciaux du parc de la Gatineau	Juin 2018
• Réunion avec les représentants d'organismes publics de la région	Juin 2018

Phase 2 : Rapport de consultation, avril et mai 2018

Activités de consultation et de participation — Phase 2

Forum sur le Plan directeur du parc de la Gatineau : expériences, idées et défis communs

Date et heure : 25 avril 2018, de 18 h 30 à 20 h 30
Lieu : Labo d'urbanisme de la CCN
Formule : présentations et discussion avec les conférenciers suivants :

- **Stephen Woodley**, coprésident, groupe de travail mixte sur la biodiversité et les aires protégées, Union internationale pour la conservation de la nature
- **Heather Clish**, directrice, Politique de conservation et de loisirs, Appalachian Mountain Club
- **Alaric Fish**, gestionnaire, Planification et développement, municipalité de Canmore
- **Mélanie Lelièvre**, directrice générale, Corridor appalachien

Participation : 150 personnes (en personne), 283 (YouTube) : 433.

Réunion et atelier du CCP

Date et heure : 18 avril 2018, de 17 h 30 à 19 h 30
Lieu : Labo d'urbanisme de la CCN
Formule : atelier
Participation : 10 personnes

Consultations publiques

Gatineau
Date et heure : 30 avril 2018, de 18 h à 20 h
Lieu : Hôtel Best Western, Gatineau
Formule : atelier
Participation : 30 personnes

Ottawa
Date et heure : 2 mai 2018, de 18 h à 20 h
Lieu : Labo d'urbanisme de la CCN
Formule : atelier
Participation : 72 personnes

Chelsea
Date et heure : 3 mai 2018, de 18 h à 20 h
Lieu : Camp Fortune
Formule : atelier
Participation : 80 personnes

Pontiac
Date et heure : 7 mai 2018, de 18 h à 20 h
Lieu : Centre communautaire de Luskville
Formule : atelier
Participation : 17 personnes

La Pêche
Date et heure : 10 mai 2018, de 18 h à 20 h
Lieu : Complexe sportif de La Pêche
Formule : atelier
Participation : 6 personnes

Consultation en ligne
Date : du 30 avril au 21 mai 2018
Formule : sondage
Participation : 1054 réponses au sondage

Communautés autochtones

Kitigan Zibi Anishinabeg (mars 2018 et avril 2018)

Experts et partenaires de la région

Date et heure : 15 juin 2018, de 10 h à 11 h 30
Lieu : Centre des visiteurs, 33, chemin Scott, Chelsea
Formule : atelier
Participation : 10 personnes

Élus de la région

Les élus de la région ont été informés du processus et des résultats des consultations et ont été invités à participer à une deuxième ronde de consultations publiques.

Les élus énumérés ci-après ont participé à une ou à plusieurs des dernières consultations :

William Amos, député de Pontiac
Caryl Green, mairesse de Chelsea
Guillaume Lamoureux, maire de La Pêche

Francis Beausoleil, conseiller municipal, La Pêche

Invitations et promotion

La consultation publique a été annoncée sur le site Web et les comptes de médias sociaux de la CCN. Des gazouillis ont été publiés durant les ateliers tenus à Gatineau, Ottawa, Chelsea, Pontiac et La Pêche. De plus, des annonces ont été publiées dans les éditions électroniques des quotidiens *Le Droit* et *Ottawa Citizen* avant les ateliers. On a aussi utilisé des messages commandités, des publicités Facebook et Google AdWords pour annoncer les activités.

Une invitation par courriel a été envoyée aux adresses figurant sur les listes de distribution de la Division des affaires publiques, lesquelles regroupent les intervenants suivants :

- Associations de résidants
- Groupes d'intérêt
- Individus

Une invitation aux médias a été envoyée le 19 avril 2018.

Formules des consultations

Consultations en personne

À l'arrivée des participants, on les a invités à s'asseoir à l'une des tables. À chacune d'elle se trouvait un employé de la CCN chargé d'agir comme modérateur durant l'atelier. Après une brève présentation de la révision du Plan directeur du parc de la Gatineau, les participants ont pris part à deux activités durant lesquelles ils ont pu évaluer et commenter les éléments suivants :

- l'énoncé de vision préliminaire du Plan directeur du parc de la Gatineau;
- les orientations stratégiques préliminaires du Plan directeur du parc de la Gatineau.

Pour l'activité portant sur l'énoncé de vision, on a fourni à chacun des participants une copie de l'énoncé et de ses 15 sous-éléments. Réunis autour d'une grande feuille divisée en quatre sections (entièrement satisfait; satisfait; insatisfait; entièrement insatisfait), les participants de chaque table ont discuté des avantages et des lacunes de chaque élément de la vision et les ont évalués en utilisant des étiquettes. On leur

a aussi fourni des papillons adhésifs sur lesquels ils pouvaient fournir des commentaires plus détaillés sur la vision.

Pour l'activité portant sur les orientations stratégiques, on a fourni aux participants quatre grandes feuilles (une par objectif) divisées en deux sections (d'accord et en désaccord), ainsi qu'un ensemble de cartes (une pour chaque orientation stratégique). Les participants ont discuté de l'endroit où placer chaque orientation stratégique et ont aussi fourni d'autres commentaires au moyen de papillons adhésifs.

Sondage en ligne

Le sondage en ligne était divisé en deux sections reflétant les activités de la consultation en personne. Dans la première section, on demandait aux répondants de lire l'énoncé de vision et ses sous-éléments, puis d'évaluer leur niveau de satisfaction quant à l'énoncé dans son ensemble au moyen d'une échelle de cinq points (très insatisfait, insatisfait, ni satisfait ni insatisfait, satisfait et très satisfait). On demandait aussi aux répondants de fournir d'autres commentaires dans une zone de texte ouverte.

Dans la deuxième section, on demandait aux répondants de lire chacune des orientations stratégiques et d'indiquer s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec leur contenu. On demandait aussi aux répondants de fournir des commentaires dans

une zone de texte ouverte sur des aspects importants qui auraient été oubliés selon eux.

Faits saillants des consultations – Phase 2

Dans le sondage en ligne et lors des ateliers de consultation publique, on a demandé aux participants d'évaluer et de commenter les éléments suivants :

- l'énoncé de vision préliminaire du Plan directeur du parc de la Gatineau;
- les orientations stratégiques préliminaires du Plan directeur du parc de la Gatineau.

Les pages qui suivent présentent un résumé de haut niveau des commentaires reçus dans le cadre du sondage en ligne, des consultations en personne, des réunions du CCP, des rencontres avec les élus de la région et des discussions avec les groupes de la région.

Commentaires reçus

- **En général, le niveau de satisfaction à l'égard de l'énoncé de vision dans son ensemble est très élevé.**
- **Les orientations stratégiques obtiennent le même niveau d'adhésion, lequel est quasi unanime pour les quatre objectifs.**
- Les participants appuient particulièrement les efforts visant à faire participer de façon significative les groupes autochtones et à mieux faire connaître l'histoire, la culture et les traditions anishinabées.
- Les points de vue sont polarisés en ce qui concerne l'objectif prépondérant du parc. Certains le voient principalement comme un lieu destiné aux activités récréatives de plein air, alors que d'autres le voient principalement comme une aire naturelle à protéger, plus précisément contre le développement urbain et la surutilisation.
- Les participants encouragent la CCN à trouver des façons nouvelles et novatrices de mieux protéger le parc de différentes menaces, dont l'activité humaine, les espèces envahissantes et les changements climatiques.
- Certains participants sont d'avis que la vision et les orientations stratégiques manquent de clarté, ce qui se traduit par un sentiment d'incertitude quant à leurs implications pratiques.
- Les éléments que les participants ont le plus souvent mentionnés comme devant être améliorés sont les suivants :
    - la forme courte de l'énoncé de vision;
    - l'élément de la vision concernant l'accessibilité;

- l'élément de la vision concernant les propriétés privées;
- l'orientation stratégique concernant les résidences officielles;
- l'orientation stratégie concernant la grille tarifaire équitable.

Résultats des consultations

Énoncé de vision

De manière générale, le niveau de satisfaction à l'égard de l'énoncé de vision était très élevé. Soixante-dix-neuf pour cent des répondants au sondage en ligne ont indiqué qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits de l'énoncé de vision (*voir la figure 1*), et en moyenne, le niveau de satisfaction des participants aux consultations en personne concernant la vision et ses sous-éléments était similaire (*voir la figure 2*).

Figure 1

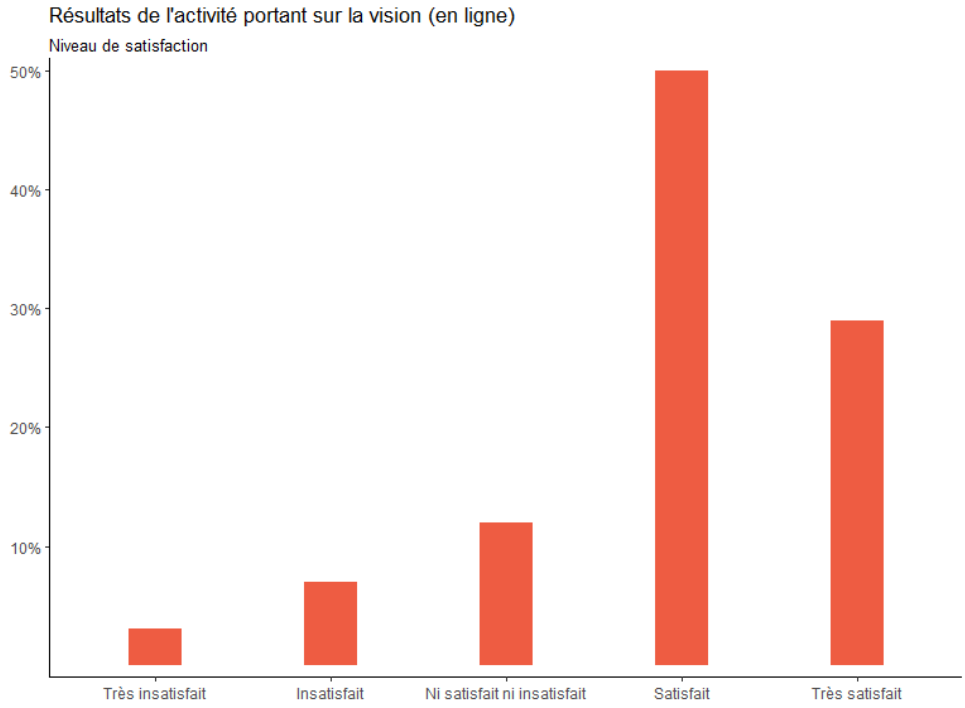

La nature plus participative de l'activité de consultation en personne a permis de dresser un portrait plus détaillé des attitudes à l'égard de la vision et de ses sous-éléments descriptifs, comme on peut le voir à la figure 2.

Figure 2

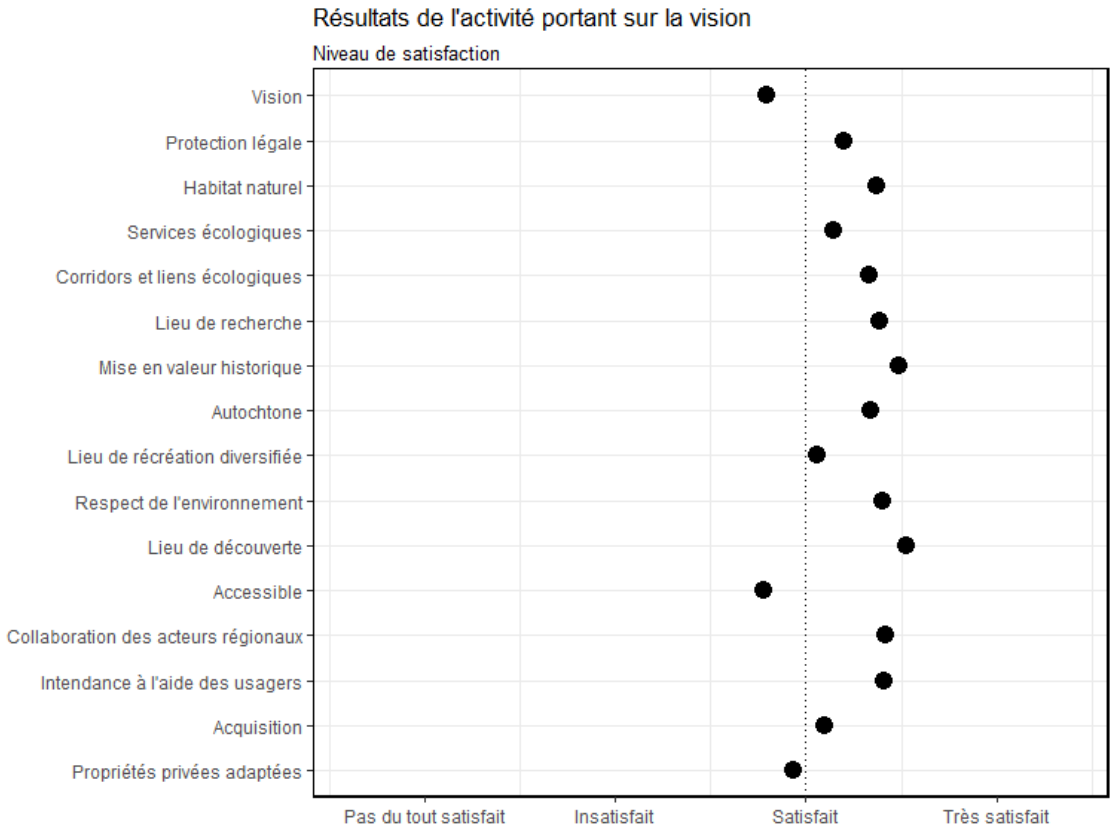

Nota : Les réponses ont été converties en chiffres, sur une échelle de 1 à 4, à partir desquels une moyenne a été établie pour chaque élément de la vision.

L'énoncé de la vision d'ensemble, de même que l'énoncé sur l'accessibilité et celui sur les propriétés privées adaptées à un parc de conservation ont obtenu un niveau de soutien un peu plus faible de la part des participants aux consultations en personne.

Certains commentaires écrits recueillis durant les ateliers mettaient en lumière les sources d'insatisfaction concernant ces trois aspects, et des commentaires recueillis lors du sondage en ligne rejoignaient ces commentaires. En voici un résumé.

Vision

Le commentaire qui a été le plus souvent formulé par les participants concernant la vision (énoncé court et énoncé complet) était qu'elle ne rendait pas adéquatement le rôle du parc en tant que lieu récréatif en nature.

De nombreux participants avaient l'impression que la vision était trop axée sur la conservation et pas suffisamment sur les nombreuses activités qui font partie intégrante de l'expérience que la plupart des gens ont du parc. Ils ont exprimé le souhait de voir dans l'énoncé de vision des mentions plus significatives et fréquentes de l'activité humaine, qui mettent en valeur le rôle du parc dans la pratique d'activités de plein air, l'entraînement physique et l'adoption d'un mode de vie sain.

Inversement, certains participants, quoique moins nombreux, étaient d'avis que l'énoncé de vision devrait mettre encore davantage l'accent sur la conservation et la protection, et d'autres ont indiqué expressément qu'ils aimeraient qu'on réduise l'utilisation du parc à des fins récréatives.

La plus grande partie des autres commentaires relatifs à l'énoncé de vision concernaient la formulation de l'énoncé, principalement sur le plan stylistique.

Accessibilité

En ce qui concerne l'énoncé portant sur l'accessibilité, des répondants se sont demandé ce que cela pouvait impliquer et ont attiré l'attention sur des questions qui selon eux devaient être traitées.

Des participants se sont dits préoccupés par la forte circulation automobile dans le parc et ont fait un certain nombre de propositions pour la limiter. Ces propositions vont de l'interdiction complète de certains véhicules ou de l'accès des véhicules à certaines heures de la journée seulement à des options de transport en commun ou des navettes plus facilement accessibles ou plus pratiques.

On a aussi proposé le transport en commun et les navettes comme solutions à un autre problème soulevé par les participants: l'accès juste et équitable au parc. Certains s'inquiétaient du fait que les personnes qui n'ont pas accès à une voiture ou qui n'ont pas les moyens de payer les frais d'accès ne puissent pas profiter du parc. D'autres se demandaient comment on répondrait aux besoins des visiteurs handicapés et ont demandé que le principe de l'accessibilité universelle soit explicitement énoncé dans la vision.

Propriétés privées adaptées

La majorité des commentaires portant sur la question des propriétés privées dans le parc faisaient état d'un sentiment commun de malaise ou d'opposition à l'établissement de commerces et de résidences dans le parc. Certains ont dit souhaiter que la CCN achète le plus rapidement possible les propriétés privées existantes, alors que d'autres ont simplement affirmé qu'ils s'opposaient à toute expansion de la propriété privée dans le parc, le pourtour du lac Meech constituant un secteur particulièrement sensible.

Voici quelques exemples de commentaires :

Thème	Exemples de commentaires
Vision	« Il manque un lien avec la fonction récréative du parc. » « L'énoncé de vision est trop verbeux. » « L'énoncé de vision devrait porter sur les activités récréatives – un des usages les plus populaires du parc. »
Accessibilité	« Davantage de transport en commun (particulièrement durant l'hiver) permettrait d'augmenter grandement l'accessibilité du parc et aiderait ceux qui ne peuvent s'y rendre facilement à pratiquer différentes activités récréatives. » « Ma suggestion est de diviser ce concept en deux points : 1) rendre le parc accessible et accueillant pour un spectre socioéconomique plus large (services,

	installations, accès, familles, faible revenu, première expérience en nature sauvage); 2) prioriser le transport durable et équitable pour accéder au parc (transport en commun, marche, vélo). » « Afin de protéger l'environnement de la pollution et du bruit, le parc devrait être fermé à la circulation toute l'année ou au moins jusqu'à midi. On peut se rendre à la plupart des points d'accès à partir des stationnements. En cette période de changements climatiques, ça n'a pas de sens de permettre aux véhicules motorisés d'accéder au parc. »
Propriétés privées adaptées	« J'aimerais qu'il y ait plus de restrictions concernant l'usage résidentiel et commercial du parc. » « Les propriétés privées sont en conflit avec l'objectif du parc – tous les plans indiquent qu'elles devraient être éliminées. » « J'admets que les propriétaires et les locataires doivent prendre soin du parc, mais la CCN ne peut être trop sévère. Certains étaient propriétaires de leur maison avant la création du parc. Ces propriétaires d'un héritage doivent être traités avec respect. » « Il ne devrait y avoir aucun propriétaire privé sur les propriétés du parc qui ne vit pas déjà là! » « J'aimerais que l'énoncé concernant le rôle des résidents du parc dans la protection et le respect de l'écologie du parc soit renforcé. J'aimerais aussi que cesse la construction de propriétés privées et que les autorités du parc achètent les propriétés privées afin de réduire la portion du territoire qui est de propriété privée. »

Commentaires généraux sur la vision

Les paragraphes qui suivent résument les autres questions qui ont été le plus souvent soulevées dans les boîtes de texte ouvertes et sur les papillons adhésifs.

Clarté

Un grand nombre de participants ont demandé des précisions et des clarifications sur la signification et les implications pratiques de l'énoncé de vision et de ses sous-éléments. Certaines de ces demandes faisaient précisément référence à ce que certains jugeaient comme une utilisation inutile de jargon, alors que d'autres faisaient état d'une incertitude quant à la façon dont l'énoncé pourrait se traduire dans les politiques et les actions.

Par exemple, certains craignaient que la référence à la « prospérité régionale » et aux « commerces » soit une manière voilée d'ouvrir la porte à une commercialisation accrue. D'autres ont simplement affirmé que la signification de plusieurs passages n'était pas claire ou était vague et que ces passages portaient à différentes interprétations. Ainsi, l'opposition semblait être associée à de l'appréhension quant aux résultats possibles plutôt qu'être une opposition catégorique à l'esprit de l'énoncé même.

Participation autochtone

Un grand nombre de répondants ont souligné qu'il était important pour eux que la CCN donne suite à son engagement de veiller à ce que la culture anishinabée fasse partie intégrante du parc. Ils ont exprimé clairement le désir de voir cet engagement se traduire par un dialogue soutenu avec les Anishinabés et par des mesures concrètes et significatives.

Protection par la loi

L'élément de la vision qui énonce que le parc et ses attraits seront protégés par la loi a soulevé un certain nombre de commentaires de la part des participants. Plusieurs ont demandé que ce passage soit clarifié et renforcé. D'autres ont affirmé que le parc de la Gatineau devrait être désigné parc national afin qu'il puisse bénéficier du plus grand niveau de protection offert aux parcs au Canada.

Le parc comme laboratoire

Un certain nombre de répondants ont ajouté diverses restrictions à cet élément de la vision, soit :

- que l'on utilise des pratiques de recherche durables;
- que les visiteurs participent à la collecte de données;
- que les résultats soient publiés et communiqués au public;
- que ces activités soient surveillées afin de s'assurer qu'elles n'entraînent pas d'effets nuisibles sur l'environnement.

Modes de transport

Certains répondants ont affirmé qu'ils n'étaient pas à l'aise avec le passage de la vision concernant les modes de transport pour accéder au parc. Parmi eux, plusieurs ont demandé que l'énoncé de vision précise que ces modes de transport devraient être respectueux de l'environnement, alors que d'autres ont affirmé qu'ils souhaitaient que l'on réduise la circulation. De la même façon, plusieurs répondants ont démontré de l'intérêt à l'égard de divers moyens pour réduire la circulation dans le parc, y compris les navettes et les options de transport en commun.

Corridors écologiques

Des participants ont dit appuyer l'établissement et l'entretien de corridors écologiques et ont recommandé que l'on mette l'accent sur les avantages qu'ils procurent.

Activités éducatives

La possibilité de faire des activités éducatives un élément plus important de l'offre du parc, tant en ce qui a trait aux pratiques de conservation qu'à l'héritage historique et culturel du parc, a suscité de l'enthousiasme chez les participants.

Voici quelques exemples de commentaires :

Thème	Exemples de commentaires
Clarté	« On ne sait pas vraiment ce qu'est un *service écologique*, ni si cela est important. » « Que signifie *activités exaltantes*? Des activités avec des camions monstres ou à vélo? » « La vision n'est pas claire pour moi. Qui le parc vise-t-il à inspirer? Comment pouvons-nous faire ça, puis le mesurer? Et alors, qui peut continuer d'explorer le parc et de profiter de sa beauté? » « La description est difficile à comprendre, car elle contient beaucoup de termes qui doivent être interprétés et qui laissent place à l'interprétation. Selon moi, la vision doit clairement énoncer le double but du parc, soit : a) être un lieu de nature dont le cycle de vie subit le moins d'influence humaine possible et b) un lieu dont peuvent profiter les résidents et les visiteurs de la région.

Participation autochtone	« Une participation significative des Algonquins, de la planification aux emplois, pour faire connaître leur culture. » « Intégrer les Algonquins dans un nouveau centre des visiteurs. » « Accroître la présence des Anishinabés et les programmes sur leur culture, peut-être à des entrées stratégiques et à certains endroits clés du parc pour aider à expliquer la signification et l'importance historiques. »
Protection par la loi	« L'expression *protégé par la loi* est très vague et doit être précisée. Protégé par la loi de quelle façon? » « Je serais très heureux de voir le parc obtenir une protection légale. J'aimerais qu'il soit désigné parc national. »
Le parc comme laboratoire	« Il faut souligner *recherches durables et responsables*! Les scientifiques laissent des déchets après la fin des recherches. » « Si le parc acquiert la fonction de laboratoire naturel pour la recherche scientifique, SVP faites participer le public à la collecte de données. Peut-être au moyen d'une application de la CCN? » « Inclure dans l'énoncé que le parc sera un laboratoire naturel où l'on utilise des pratiques respectueuses de l'environnement, qui comprennent des pratiques durables et biologiques qui n'impliquent pas l'introduction d'espèces génétiquement modifiées dans le parc. »
Modes de transport	« La formulation concernant le transport et l'accès au parc devrait encourager et privilégier le transport durable. À l'heure actuelle, l'accès par autobus est très limité et doit être renforcé. » « Les modes de transport devraient être précisés et restreints. Il devrait y avoir un service de navette depuis les stationnements, et les autos devraient être interdites sur les routes. Sinon, un coût

	d'accès devrait être imposé afin de limiter la circulation de masse dans un environnement protégé. » « Le nº 11 devrait être formulé comme suit : [...] De nombreux modes de transport respectueux de l'environnement [...] »
Corridors écologiques	« Acheter les terrains à l'extérieur du parc (dans les corridors). » « Il faut mettre l'accent sur les avantages que procurent les corridors écologiques. » « Je crois qu'il faut une loi pour faire du parc de la Gatineau un parc national officiel. Il faut protéger les limites du parc et, tel qu'il est indiqué, encourager les corridors écologiques. »
Activités éducatives et histoire	« Il faut mettre davantage l'accent sur cet aspect. Il s'agit d'une belle occasion d'utiliser le parc de la Gatineau comme lieu d'enseignement sur la conservation et de loisir. » « Histoire géologique, européenne, des Premières Nations, écologique. Plusieurs volets de l'histoire, et pas seulement l'histoire européenne au cours des 200 dernières années. » « Plus d'informations historiques. »

Orientations stratégiques

Comme l'indiquent les figures 3, 4 et 5, les orientations stratégiques proposées ont reçu un accueil extrêmement positif. Le taux moyen d'accord avec les orientations stratégiques était de 91 p. 100 chez les répondants au sondage en ligne et de 86 p. 100 chez les groupes[1] formés lors des consultations en personne.

Toutefois, deux orientations stratégiques diffèrent, ayant reçu comparativement un appui plus faible.

[1] Étant donné que les participants aux consultations en personne devaient débattre des avantages de chaque orientation stratégique, puis fournir une réponse de groupe, nous devons ici faire référence à ces groupes en tant qu'unités d'analyse plutôt qu'aux participants individuels.

1. « Souligner la présence des résidences officielles comme un aspect unique de la fonction du parc de la capitale. » (26 p. 100 des répondants en ligne et 60 p. 100 des groupes aux consultations en personne étaient en désaccord.)
2. « Appliquer une grille tarifaire équitable pour accéder au parc et y pratiquer des activités récréatives. » (35 p. 100 des répondants en ligne et 14 p. 100 des groupes aux consultations en personne étaient en désaccord.)

Figure 3

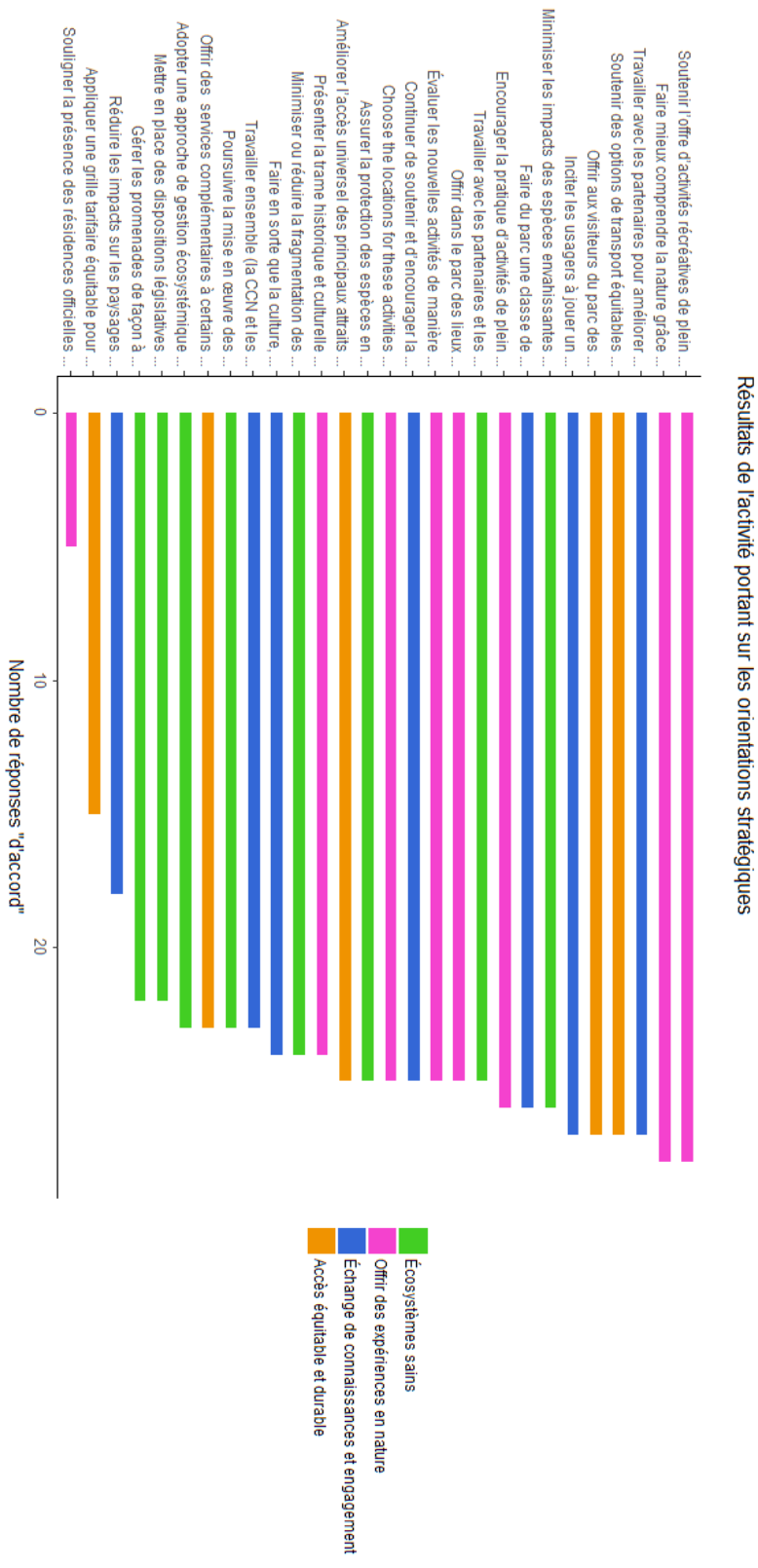
Résultats de l'activité portant sur les orientations stratégiques
Soutenir l'offre d'activités récréatives de plein ...
Faire mieux comprendre la nature grâce ...
Travailler avec les partenaires pour améliorer ...
Soutenir des options de transport équitables ...
Offrir aux visiteurs du parc des ...
Inciter les usagers à jouer un ...
Minimiser les impacts des espèces envahissantes ...
Faire du parc une classe de ...
Encourager la pratique d'activités de plein ...
Travailler avec les partenaires et les ...
Offrir dans le parc des lieux ...
Évaluer les nouvelles activités de manière ...
Continuer de soutenir et d'encourager la ...
Choose the locations for these activities ...
Assurer la protection des espèces en ...
Améliorer l'accès universel des principaux attraits ...
Présenter la trame historique et culturelle ...
Minimiser ou réduire la fragmentation des ...
Faire en sorte que la culture, ...
Travailler ensemble (la CCN et les ...
Poursuivre la mise en œuvre des ...
Offrir des services complémentaires à certains ...
Adopter une approche de gestion écosystémique ...
Mettre en place des dispositions législatives ...
Gérer les promenades de façon à ...
Réduire les impacts sur les paysages ...
Appliquer une grille tarifaire équitable pour ...
Souligner la présence des résidences officielles ...
0
10
20
Nombre de réponses "d'accord"
Écosystèmes sains
Offrir des expériences en nature
Échange de connaissances et engagement
Accès équitable et durable

Figure 4

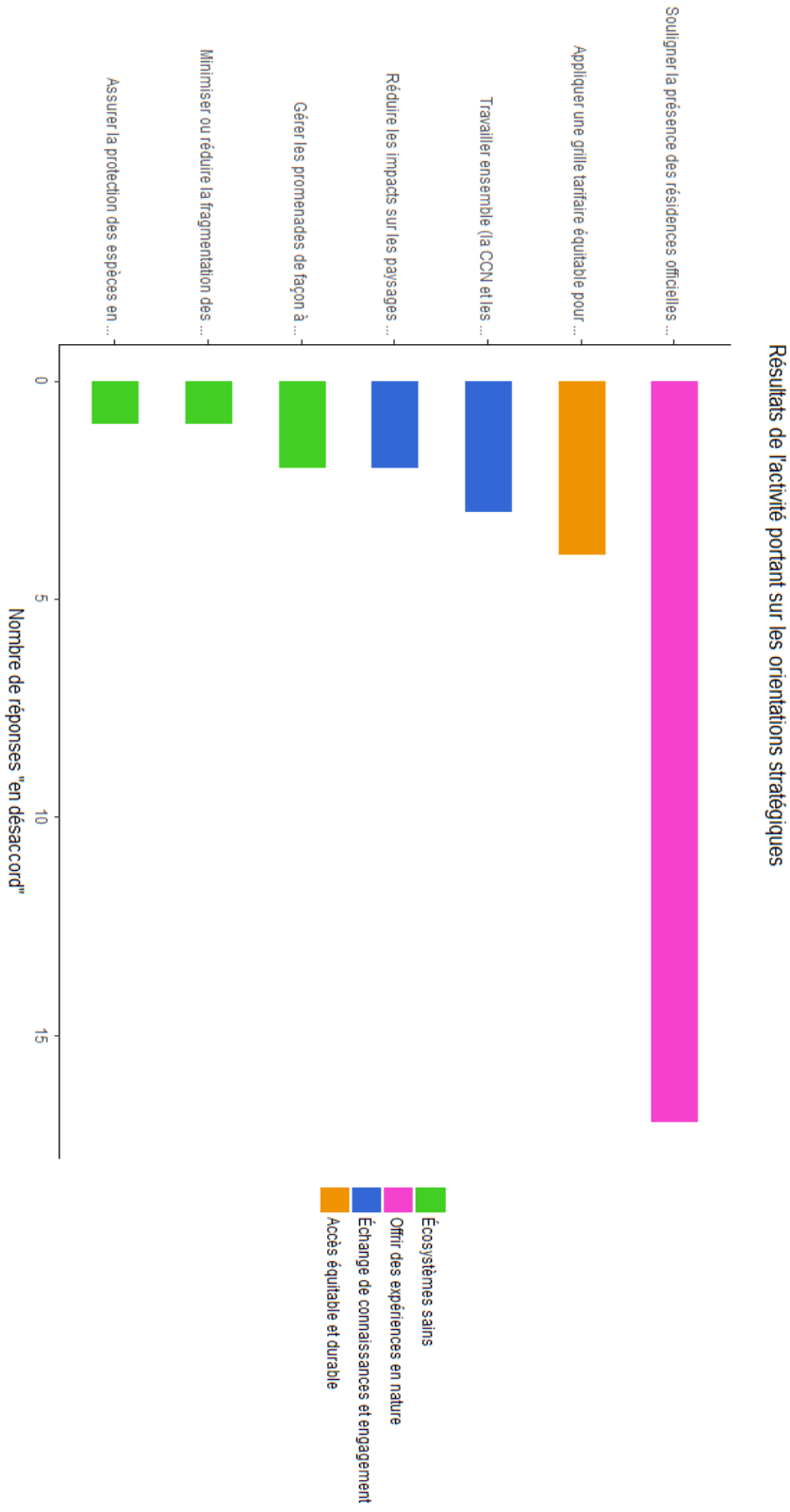
Résultats de l'activité portant sur les orientations stratégiques
Souligner la présence des résidences officielles ...
Appliquer une grille tarifaire équitable pour ...
Travailler ensemble (la CCN et les ...
Réduire les impacts sur les paysages ...
Gérer les promenades de façon à ...
Minimiser ou réduire la fragmentation des ...
Assurer la protection des espèces en ...
0
5
10
15
Nombre de réponses "en désaccord"
Écosystèmes sains
Offrir des expériences en nature
Échange de connaissances et engagement
Accès équitable et durable

Comme pour l'énoncé de vision, les commentaires écrits fournis durant les consultations en personne et dans le cadre du sondage en ligne nous ont aidés à mieux comprendre les raisons sous-jacentes qui pourraient expliquer une part de l'opposition à ces deux orientations stratégiques.

Résidences officielles

Les commentaires sur l'orientation stratégique portant sur les résidences officielles faisaient état des impressions suivantes :

- Les résidences officielles ne sont pas prioritaires dans le contexte de la révision du Plan directeur du parc de la Gatineau.
- Il y a de l'incertitude quant à ce que signifie concrètement le mot « souligner ».
- Il y a de la résistance à l'idée qu'il y ait des résidences (officielles ou privées) dans le parc de la Gatineau.

Selon ces commentaires, certains participants étaient très hésitants à ce que des efforts et des ressources soient consacrés à une cause qu'ils ne voient pas comme faisant partie intégrante des fonctions du parc dans la région de la capitale nationale. Un nombre plus restreint aimerait que l'on rende plus accessibles au public les résidences mêmes ainsi que les terrains où elles se trouvent.

Grille tarifaire équitable

Bien que la majorité des participants étaient d'accord avec cette orientation stratégique, plusieurs autres ont exprimé des réserves concernant l'établissement d'une grille tarifaire, et ce, tant pour des raisons de principes que parce qu'ils s'inquiétaient du manque d'information précise sur la mise en œuvre et le coût final pour les usagers.

Un certain nombre de répondants et de participants ont expliqué qu'ils craignaient que les frais empêchent les résidents et les visiteurs moins fortunés d'accéder au parc et d'en profiter. Plusieurs autres ont simplement affirmé qu'aucuns frais ne devraient être appliqués pour accéder au parc, sans fournir d'explication. Parmi ceux qui s'inquiétaient au sujet de la mise en œuvre, certains ont demandé que le mot « équitable » soit clairement défini, alors que d'autres ont demandé comment les frais s'appliqueraient (p. ex. pour accéder au parc à une entrée désignée, pour le stationnement, pour des usages précis, etc.).

Globalement, les participants qui ont commenté cette question étaient plus enclins à accepter les frais associés à des activités précises (ou aux véhicules) que ceux associés à un simple accès au parc.

Figure 5

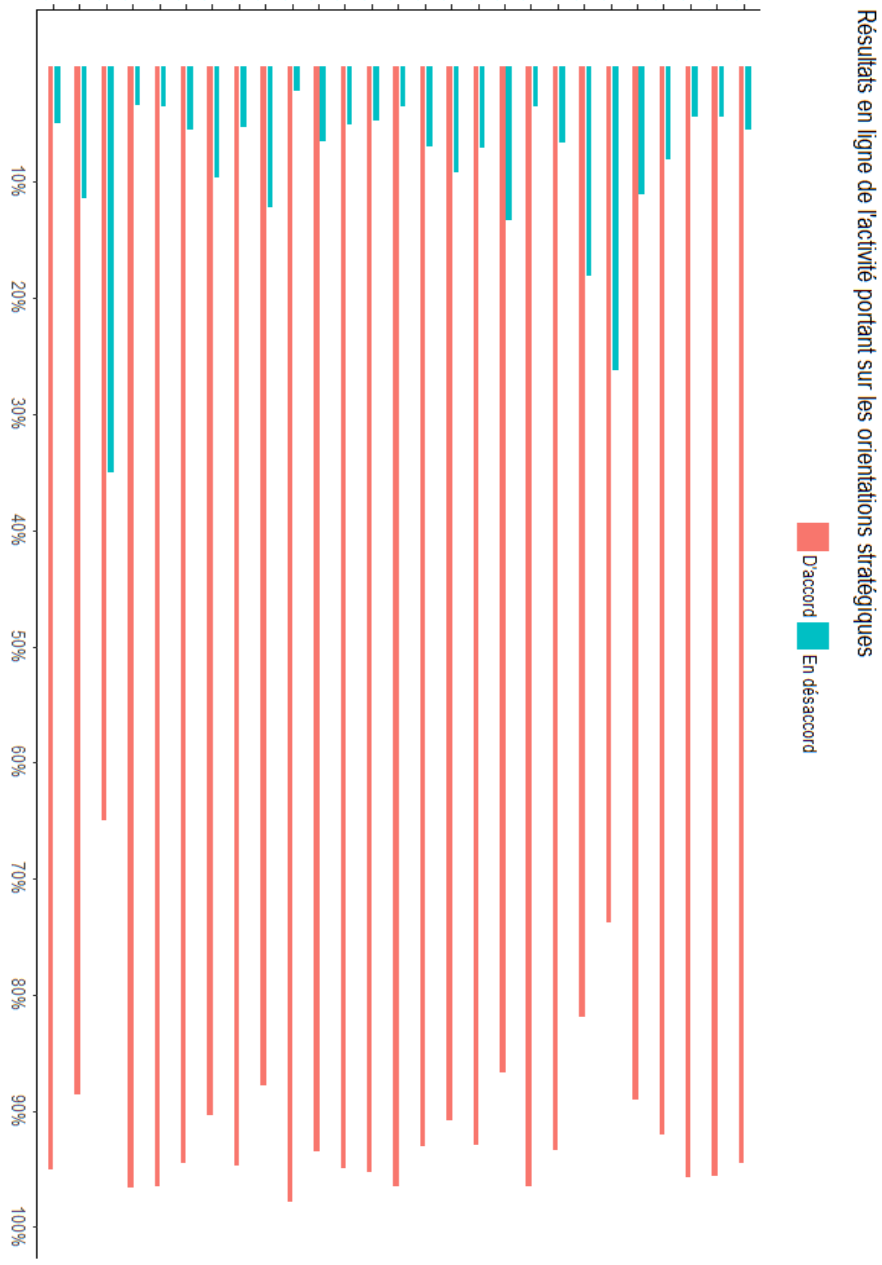
Résultats en ligne de l'activité portant sur les orientations stratégiques
D'accord
En désaccord
Travailler ensemble (la CCN et les ...
Travailler avec les partenaires pour améliorer ...
Travailler avec les partenaires et les ...
Soutenir l'offre d'activités récréatives de plein ...
Soutenir des options de transport équitables ...
Souligner la présence des résidences officielles ...
Provide incentives for Park visitors to ...
Present the history and cultural fabric ...
Poursuivre la mise en œuvre des ...
Offrir des services complémentaires à certains ...
Offrir dans le parc des lieux ...
Minimize the impacts on natural and ...
Minimiser ou réduire la fragmentation des ...
Minimiser les impacts des espèces envahissantes ...
Mettre en place des dispositions législatives ...
Manage the parkways to minimize impact ...
Inciter les usagers à jouer un ...
Foster outdoor activities that are respectful ...
First Nations culture, history and traditions ...
Faire mieux comprendre la nature grâce ...
Faire du parc une classe de ...
Evaluate new activities in a consistent ...
Continuer de soutenir et d'encourager la ...
Assurer la protection des espèces en ...
Appliquer une grille tarifaire équitable pour ...
Améliorer l'accès universel des principaux attraits ...
Adopter une approche de gestion écosystémique ...
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
90%
100%

Voici quelques exemples de commentaires :

Thème	Exemples de commentaires
Résidences officielles	« Les résidences officielles ne devraient pas se trouver dans le parc. Le parc devrait être axé sur la nature. » « Les résidences officielles devraient être ouvertes à des visites publiques (journées portes ouvertes, etc.). On ne devrait pas ajouter de résidences. Elles ne devraient pas réduire les espaces du parc accessibles aux visiteurs. » « Je pense que le parc serait mieux sans les *résidences officielles*, car cela comprend tout le secteur du lac Mousseau et empêche l'accès au joli corridor des trois lacs. » « Hum… je suis un peu confus au sujet des *résidences officielles*. On n'en a jamais fait allusion dans la littérature sur le parc auparavant! Qu'impliquerait *souligner* et pourquoi?
Grille tarifaire équitable	« Je ne suis pas en faveur des frais pour accéder aux parcs publics. Ils découragent les groupes déjà défavorisés. » « Le parc de la Gatineau est un parc public financé par nos taxes. S'il y a des frais, ils devraient être raisonnables et peu élevés. » « En ce qui concerne le dernier point, a*ppliquer une grille tarifaire équitable pour accéder au parc et y pratiquer des activités récréatives*, je crois que le coût pour les usagers devrait être réduit au minimum ou établi selon une échelle mobile faisant en sorte que peu importe leur revenu, les gens puissent avoir accès au parc. » « Je serais en faveur d'une grille tarifaire si les fonds étaient consacrés à l'entretien et à l'amélioration des sentiers. »

Commentaires généraux par objectif

Les sections qui suivent résument les points les plus fréquemment soulevés dans les commentaires recueillis sur chaque objectif et ses orientations stratégiques.

Écosystèmes sains

Plusieurs participants ont demandé des précisions sur la signification de « gestion écosystémique » et les implications précises de la « gestion responsable des sentiers », soulignant qu'il était difficile de déterminer s'ils appuyaient ou non des orientations stratégiques qu'ils ne comprenaient pas entièrement.

Certains participants ont insisté sur l'importance de réduire la circulation dans le parc, alors que d'autres s'opposent fermement à la construction de nouvelles routes, qu'ils associent à la fragmentation des habitats et à la mortalité animale. D'autres ont exprimé une certaine appréhension concernant les effets de l'activité humaine sur le parc et ont insisté sur la nécessité d'équilibrer les fonctions récréatives et de conservation.

Chez ceux qui ont indiqué des commentaires dans cette section, il y avait un intérêt notable pour l'ajout de projets éducatifs, notamment sur les pratiques d'aménagement de sentiers durables.

Plusieurs personnes ont demandé qu'on aménage davantage de sentiers à voie unique plutôt que de larges sentiers.

Offrir des expériences en nature

Plusieurs participants ont exprimé le souhait que leurs activités favorites, dont la raquette, le ski de fond, le ski alpin, l'escalade et le vélo, entre autres, se développent et que plus d'installations pour les pratiquer soient offertes dans le parc.

Certains ont demandé que des secteurs du parc soient réservés à la contemplation et à d'autres activités non intensives. D'autres ont exprimé des préoccupations sur certaines activités pratiquées dans le parc et leurs effets sur l'environnement et ont dit souhaiter que l'intérêt de ce dernier passe avant celui des activités récréatives. Dans le même ordre d'idées, certains participants ont demandé plus de renseignements sur ce qui était considéré comme une « activité de plein air à haute intensité » afin d'être en mesure d'évaluer son impact potentiel.

Sur la question des sentiers, bon nombre de participants ont dit douter de la pertinence des sentiers partagés par les cyclistes et les randonneurs. D'autres ont expressément demandé que des sentiers distincts soient aménagés pour les différents usages.

Certains participants ont profité de l'occasion pour souligner leur appui à la promotion des activités à propulsion humaine dans le parc et à la réduction des modes de transport motorisés.

<u>Échange de connaissances et engagement</u>

Un grand nombre de répondants ont réaffirmé leur appui à un dialogue significatif avec les communautés autochtones de la région et leur désir de voir les Anishinabés participer en transmettant leur culture, leur histoire et leurs traditions aux visiteurs du parc.

Certains participants se questionnaient sur le choix de « prospérité régionale » comme objectif pour le parc et ont expliqué qu'ils craignaient que cela puisse être interprété comme un appui à la construction de nouvelles résidences et à l'installation de commerces dans le parc. D'autres ont exprimé un malaise concernant la collaboration proposée avec des commerçants et les propriétaires de résidence, réaffirmant leur opposition à des résidences privées dans le parc.

Parmi les commentaires recueillis sur cet ensemble d'orientations stratégiques, la proposition d'encourager la recherche scientifique dans le parc a soulevé un intérêt et des questions chez les participants. Certains ont demandé que la CCN en fasse plus pour communiquer les résultats des recherches réalisées dans le parc, alors

que d'autres ont indiqué que la recherche scientifique ne devrait pas se faire si elle endommage l'environnement.

Accès équitable et durable

Plusieurs participants ont exprimé un intérêt concernant l'idée de faciliter l'accès au parc de la Gatineau en offrant des navettes, que ce soit pour réduire le nombre de voitures dans le parc ou pour permettre à ceux qui n'en ont pas de profiter de tout ce que le parc a à offrir. Un certain nombre parmi ces participants ont fait référence aux services offerts durant le Coloris automnal comme modèle de services à offrir toute l'année, alors que d'autres ont mentionné des services similaires offerts dans d'autres grands parcs (p. ex. parc national de Zion, parc national d'Acadia).

De nombreux participants ont aussi encouragé la CCN à prioriser le transport durable et à favoriser l'utilisation des véhicules électriques et à propulsion humaine dans le parc.

De plus, bon nombre de ont proposé divers moyens pour rendre l'accès au parc plus abordable, notamment de vendre des laissez-passer annuels, d'offrir un plus grand nombre de laissez-passer quotidiens gratuits dans les bibliothèques et d'abolir les frais pour les moins fortunés ou de les rendre déductibles du revenu imposable.

Commentaires généraux

La présente section est un résumé des aspects qui ont été soulevés au sujet des quatre objectifs.

La réconciliation a occupé une place importante dans les commentaires, les participants ayant souligné à de nombreuses reprises l'importance d'avoir un dialogue significatif avec les communautés autochtones de la région et de présenter la culture, l'histoire et les traditions autochtones dans le parc.

Les participants ont réaffirmé fréquemment leur opposition à l'établissement de nouvelles résidences privées et de commerces dans le parc.

La question des chiens a aussi été soulevée à plusieurs reprises, tant par ceux qui aimeraient que des sentiers soient désignés pour promener les chiens sans laisse que par ceux qui aimeraient que les règles concernant la tenue en laisse des chiens soient plus rigoureusement appliquées.

L'intérêt à l'égard de la proposition de rendre le parc plus accessible au moyen de navettes ou du transport en commun est ressorti dans chacun des volets de la

consultation, tout comme le malaise associé au niveau croissant de circulation automobile dans le parc.

Pour chaque volet des consultations portant sur les orientations stratégiques, un grand nombre de participants ont demandé plus de renseignements sur la signification de certains mots et les implications pratiques de certaines mesures. Plusieurs ont soutenu que les orientations étaient formulées de manière à ce qu'il soit difficile d'être en désaccord avec leur contenu.

Thème	Exemples de commentaires
Écosystèmes sains	« Qu'est-ce que la gestion écosystémique? » « Il est important de préserver l'intégrité des écosystèmes, mais il faut sensibiliser et informer davantage les gens sur les types d'activités qui fragmentent les habitats. » « Je n'ai aucune idée de ce que sont des *mesures de gestion responsable des sentiers*, donc c'est difficile de savoir quoi répondre. » « Fournir un accès adéquat aux activités éducatives pour que les visiteurs du parc comprennent mieux les stratégies de prévention appliquées aux écosystèmes. »
Offrir des expériences en nature	« Pas de frais s'appliquant aux véhicules pour ceux qui pratiquent le ski alpin, le ski de fond, la raquette, etc. » « J'aimerais qu'il y ait plus de sentiers de raquette. Je crois que c'est une bonne façon de faire sortir les gens de tous âges, et ce n'est pas aussi coûteux que le ski pour ceux qui ont un budget limité. » « C'est très bien. Les gens veulent sortir et utiliser le parc pour pratiquer de nombreuses activités différentes. La CCN devrait essayer le plus possible de permettre la pratique d'activités saines de plein air en offrant des sentiers bien entretenus et balisés. Je crois qu'il y a une place dans le parc pour le vélo de montagne, l'escalade, la course en sentier, le vélo de route, le ski de fond, la raquette et le vélo d'hiver. Offrez aux gens un endroit pour faire ces activités. Le parc n'est pas fait que

	pour être admiré, mais aussi pour qu'on puisse en profiter. » « À vrai dire, les sentiers partagés ne devraient pas être acceptés comme allant de soi dans l'état actuel des choses. Chaque fois que j'ai vu un conflit dans le parc, c'était à cause des sentiers partagés. Parfois, les sentiers devraient être partagés, et parfois ils devraient être à l'usage exclusif des randonneurs et des coureurs. Il devrait aussi y avoir un ou deux sentiers à l'usage exclusif des cyclistes de montagne. » « Réduire la circulation automobile et augmenter les options de transport en commun gratuites. »
Échange de connaissances et engagement	« SVP, communiquez les résultats de vos recherches scientifiques. » « Ajouter que les pratiques de gestion fondées sur la science feront appel à des méthodes biologiques. » « Que signifie *prospérité régionale*? Le but d'un parc n'est pas d'être *prospère*. La nature n'est pas là pour générer des revenus. »
Accès équitable et durable	« Personne ne devrait payer – Laissez-passer gratuits dans les bibliothèques, etc. » « Est-ce réaliste que le parc soit accessible à tous (p. ex. accès des fauteuils roulants aux sentiers de randonnée)? Bon accès routier aux zones écologiques sensibles. » « Oui, ce serait une excellente idée qu'il y ait une navette du centre-ville d'Ottawa à quelques points d'accès clés du parc. Je n'ai plus de voiture et pour moi, c'est un obstacle qui m'empêche d'accéder au parc. » « Limiter l'accès aux voitures en organisant des stationnements incitatifs avec navette dans le parc. » « Désolé de ne pas être d'accord, mais sans la liste des secteurs qui seraient rendus

	entièrement accessibles, c'est difficile d'évaluer. Une grande partie du parc n'est simplement pas accessible à certaines personnes en raison de leur état physique, de leur niveau de forme physique, de leur âge, etc. Rendre certains endroits entièrement accessibles pourrait nuire aux efforts de conservation, et certaines personnes pourraient se servir de cela pour préconiser l'accès. »
Commentaires généraux	« Examiner davantage l'idée de parler de la culture, de l'histoire et des traditions autochtones. » « Surveiller les nombreux visiteurs du parc qui promènent leur chien sans laisse et leur donner des amendes sévères. On enfreint souvent cette règle. »

Intégration des résultats

En conclusion, de manière générale, le niveau de satisfaction à l'égard de l'énoncé de vision dans son ensemble est très élevé, et les orientations stratégiques obtiennent un niveau d'adhésion quasi unanime pour les quatre objectifs. Les commentaires du public recueillis durant la phase 2 (vision et orientations) aideront à finaliser l'énoncé de vision, les principes, les objectifs et les orientations stratégiques. On clarifiera certaines idées et on améliorera leur formulation afin de préciser les intentions.

Les commentaires recueillis aideront aussi à l'élaboration du concept d'aménagement, des affectations du sol et des politiques détaillées, qui seront rédigées au cours des prochaines phases du plan. Un grand nombre de ces commentaires seront pris en compte dans le cadre de ces phases plus détaillées.

Prochaines étapes

- Révision de l'énoncé de vision
- Élaboration d'un concept d'utilisation du sol préliminaire
- Rédaction des politiques détaillées

Les consultations de la phase 3, qui porteront sur le zonage et les politiques, comprendront des discussions avec les mêmes groupes que ceux de la phase 2. La prochaine phase de consultation aura lieu à la fin de l'automne 2018 ou au début de l'hiver 2019.

Annexe A : Membres du CCP

Nom	Intérêt ou statut
Sandra Beaubien	Loisir
Jacques Dumont	Loisir
Janet Campbell	Loisir
Benoit Delage	Développement durable
Nik Lopoukhine	Spécialiste de la gestion des parcs
Stephen Woodley	Spécialiste de l'environnement
Katharine Fletcher	Écrivaine et historienne
Gershon Rother	Résident local et bénévole du parc
Michel Prévost	Historien
Sylvie Turcotte	Résidente locale
Tom Young	Résident local
Joanne Hamilton	Résidente locale
André Groulx	Tourisme régional
Chris Chapman	Industrie du loisir
Sophie Routhier Leblanc	Étudiante
À déterminer	Représentant autochtone
Bob Brown	Comité consultatif sur l'accessibilité universelle
Barry McMahon	Comité consultatif sur l'accessibilité universelle

Annexe B : Phase 1 – Sondage en ligne

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau

Octobre – novembre 2017

Introduction

La Commission de la capitale nationale (CCN) est à réviser le plan d'aménagement, d'utilisation et de gestion à long terme du parc de la Gatineau, le parc de conservation de la capitale. Dans le cadre de son processus de planification, la CCN révise le Plan directeur du parc de la Gatineau tous les 10 ans, dans un horizon de 50 ans.

Comptant une vaste gamme d'écosystèmes qui abritent plus de 5 000 espèces, dont 150 espèces en péril, de même que divers lieux patrimoniaux et paysages culturels, et permettant la pratique de nombreuses activités récréatives de plein air, le parc de la Gatineau est un lieu unique qui reçoit quelque 2,6 millions de visites par année.

De plus, suivant l'orientation définie dans le *Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067*, le parc de la Gatineau présentera une valeur nationale encore plus grande en tant que vaste réserve naturelle située à quelques minutes du centre urbain de la capitale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le parc de la Gatineau et ce processus de planification, vous pouvez consulter les panneaux de la consultation publique ici et visiter le site Web de la CCN ici.

Nous souhaitons connaître votre opinion sur l'avenir du parc de la Gatineau. Veuillez répondre à notre sondage en ligne entre le 19 octobre et le 14 novembre 2017.

Conditions, possibilités et enjeux actuels

D'après vous, quels sont les possibilités et les enjeux liés au parc de la Gatineau qui sont les plus importants et qui devront être abordés dans l'avenir? (Maximum de 500 caractères)

_____

_____

Imaginer le parc de la Gatineau dans 50 ans

À quoi voulez-vous que le parc de la Gatineau ressemble en 2067 (dans 50 ans)?

_____
_____

Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années

Quels sont les trois mots que vous aimeriez lire dans l'énoncé de vision?

Autres commentaires

Veuillez écrire tout commentaire que vous aimeriez transmettre.

_____
_____

Veuillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal : __ __ __

Merci d'avoir répondu à ce sondage. Veuillez noter que vos réponses resteront confidentielles.

Annexe C : Compte rendu de la rencontre avec les élus

Plan directeur du parc de la Gatineau

Rencontre avec les élus de la région de la capitale nationale

Jeudi 14 décembre 2017, de 16 h à 18 h

Participants

Carol Green
Gilles Chagnon
Zachary Dayler, cabinet de M^me^ McKenna
Isabelle N. Miron
William Amos
Mike Duggan
Alexandre Séguin,
pour Maude Marquis-Bissonnette

Personnel de la CCN

Mark Kristmanson
Lucie Bureau
Christie Spence
Cédric Williams
Kelly McRae
Hugues Charron

Il s'agit d'un moment important pour réviser le plan de 2005, car les conditions ont changé depuis sa rédaction. Les éléments à examiner sont les suivants : la nécessité de changer ou non la loi pour mieux protéger le parc; les pressions croissantes que le parc subit en raison du développement et du stress que celui-ci entraîne sur les corridors écologiques. Pendant la rencontre, on a demandé aux élus quels étaient les enjeux perçus et les idées à mettre en œuvre.

Commentaires recueillis lors des discussions

Prioriser la conservation.

Permettre à l'ensemble de la région de profiter du potentiel économique du parc en développant les municipalités de La Pêche et de Pontiac.

Trouver des solutions pour réduire les effets de la circulation dans le village d'Old Chelsea.

S'assurer que l'accessibilité universelle fait partie du plan. S'inspirer de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Voir à protéger les espaces verts adjacents, comme la forêt Boucher.

Tenir compte des besoins de la Ville de Gatineau pour la desserte en transport en commun de l'ouest de la ville et de la possibilité d'élargir le boulevard des Allumetières.

Réduire l'incidence du stationnement par les usagers du parc sur les quartiers résidentiels.

Améliorer la transition entre les espaces verts et les quartiers urbains.

Rendre plus souple l'interface avec l'environnement (voir le plan du corridor Hollow Glen à Chelsea).

Profiter des subventions fédérales pour adapter les infrastructures aux changements climatiques (réfection du chemin du Lac-Meech).

Inclure des lignes directrices de construction, qui cadreraient possiblement avec celles élaborées par la Municipalité de Chelsea.

Trouver une façon de gérer la construction de nouvelles habitations dans le parc en utilisant différents outils d'urbanisme.

Envisager de modifier la *Loi sur la capitale nationale* pour améliorer les outils de gestion du parc.

Améliorer la façon d'accéder au parc.

Utiliser une tarification variable pour les stationnements afin d'encourager les gens à utiliser l'ensemble du parc.

Voir s'il est possible de développer des applications de signalisation d'orientation.

Trouver une façon de mettre en harmonie les habitations existantes et l'environnement du parc.

Annexe D : Phase 2 – Sondage en ligne

Bienvenue!

La Commission de la capitale nationale (CCN) est engagée dans le processus de mise à jour de son Plan directeur du parc de la Gatineau, et nous voudrions avoir votre avis. Avec votre aide, ce plan directeur orientera la conservation et l'aménagement du parc au cours des prochaines décennies.

Durant cette étape du projet, nous vous demanderons d'évaluer certaines des orientations stratégiques définies pour le parc suivant la précédente ronde de consultations publiques qui a eu lieu à l'automne de 2017. Nous vous demanderons également de commenter l'ébauche de la vision, laquelle s'appuie sur les commentaires du public colligés pendant la première ronde de consultations publiques.

Pourquoi l'énoncé de vision importe-t-il?

L'énoncé de vision est la déclaration des aspirations d'un projet. Plus que de simples mots, il guide utilement la prise de décisions et sert de feuille de route pour établir les buts et les réaliser.

Veuillez lire l'ébauche de l'énoncé de vision présenté ci-dessous dans le cadre de la révision du Plan directeur du parc de la Gatineau, et la commenter. Vos commentaires nous aideront à faire en sorte que les résultats du processus de révision du plan directeur en cours reflètent les besoins, les préoccupations et les valeurs de la communauté des usagers et des protecteurs du parc. On peut s'attendre à ce que l'ébauche de l'énoncé de vision ci-dessous évolue suivant les commentaires que nous recevrons du public pendant cette ronde de consultation.

Énoncé de vision :

"Précieux refuge naturel aux portes de la capitale du Canada, le parc de la Gatineau inspirera les gens à contribuer à sa protection durable pour que tous puissent continuer de découvrir sa richesse naturelle et culturelle et en profiter."

Description de la vision :

1. Le parc et ses précieux attraits naturels et culturels seront protégés par la loi afin qu'ils deviennent un patrimoine vivant pour les générations à venir. En sa qualité de parc de conservation de la région de la capitale nationale, il sera le symbole de l'engagement des Canadiens envers la protection de l'intégrité environnementale.
2. Les ressources naturelles demeureront abondantes dans tous les différents écosystèmes et habitats du parc. La faune et la flore indigènes du parc, y compris les espèces rares et en péril, prospéreront dans cette aire protégée.
3. Le parc incarnera les valeurs intangibles d'un environnement naturel sain et offrira une gamme de services écologiques qui serviront aussi les intérêts de la région. Il apportera une contribution essentielle à la résilience de la région de la capitale nationale et au bien-être de ses résidants, qui reconnaîtront la relation directe entre l'intégrité du parc et la quantité et la qualité des avantages qu'il procure.
4. Le parc sera un élément clé d'un réseau de réserves et de parcs régionaux, provinciaux et nationaux. Des corridors écologiques le reliant à d'autres milieux naturels aideront le parc à conserver ses espèces indigènes en permettant aux différentes espèces de se déplacer librement et de s'adapter au changement climatique.
5. Le parc servira aussi de laboratoire naturel pour la recherche scientifique. Les résultats de recherche seront volontiers diffusés et appuieront la prise de décisions de gestion.
6. On trouvera des paysages culturels et des bâtiments patrimoniaux d'importance régionale et nationale dans tout le parc, ainsi que des récits que les visiteurs pourront découvrir.
7. La présence, l'histoire, la culture et les traditions authentiques des Anishinabés feront partie intégrante du parc de la Gatineau.
8. Une variété d'expériences offertes toute l'année — des activités exaltantes aux expériences

contemplatives — intensifieront le sentiment de bien-être et favoriseront les liens à ce joyau naturel.
9. Les usagers profiteront du parc dans le respect de l'environnement.
10. Le parc offrira des occasions pratiques de découvrir et d'apprécier la richesse de ses attraits naturels et culturels.
11. Le parc sera accueillant et facilement accessible aux gens qui veulent le visiter. De nombreux modes de transport et la mobilité active soutiendront l'accès durable au parc.
12. Le parc et ses partenaires municipaux, régionaux, provinciaux et fédéraux travailleront ensemble à la protection des valeurs intrinsèques que le parc représente et, ce faisant, atteindront les objectifs de conservation de la nature, de prospérité régionale et de qualité de vie qu'ils ont en commun.
13. En comprenant l'importance du parc, les visiteurs, les résidants et les groupes communautaires participeront à l'intendance des attraits naturels et culturels du parc. Ils protégeront les particularités qui les attirent dans le parc et contribueront ainsi à ce que tous en profitent.
14. La qualité des habitats naturels du parc sera améliorée suivant l'acquisition et l'intégration de propriétés privées stratégiques.
15. Les propriétaires privés, les commerçants et les résidants du parc continueront de participer à l'effort collectif de protection de l'intégrité de l'environnement naturel et ils s'efforceront d'habiter le parc de façon durable.

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la façon dont l'ébauche de l'énoncé ci-dessous exprime la meilleure vision possible de la conservation, de l'usage et de la gestion du parc de la Gatineau pour les années à venir?

1. Très satisfait
2. Satisfait
3. Ni satisfait ni insatisfait
4. Pas satisfait
5. Pas du tout satisfait

Si vous avez des commentaires sur l'énoncé de vision, veuillez les écrire dans la case ci-dessous.

Buts et orientations stratégiques

En s'appuyant sur la précédente ronde de consultations publiques, la CCN a établi quatre buts principaux sur lesquels centrer le prochain Plan directeur du parc de la Gatineau. Chaque but est soutenu par un ensemble d'orientations stratégiques.

1er but — Écosystèmes sains : Assurer la santé et la biodiversité du parc à long terme pour soutenir la résilience et la qualité de vie et offrir aux gens des connexions à un environnement sain.

Veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacune des orientations stratégiques ci-dessous.

	D'accord	En désaccord
Mettre en place des dispositions législatives et réglementaires adéquates pour veiller à la protection à long terme du parc.	❑	❑
Minimiser ou réduire la fragmentation des habitats dans le parc de la Gatineau.	❑	❑

Assurer la protection des espèces en péril et de leur habitat.	❑	❑
Minimiser les impacts des espèces envahissantes sur les écosystèmes et l'habitat.	❑	❑
Adopter une approche de gestion écosystémique pour s'assurer que la région bénéficie des services écologiques durablement.	❑	❑
Travailler avec les partenaires et les parties prenantes pour conserver une zone tampon adéquate aux limites du parc et la fonctionnalité des corridors écologiques.	❑	❑
Gérer les promenades de façon à minimiser leur incidence sur la faune et la flore tout en assurant la sécurité des visiteurs.	❑	❑
Poursuivre la mise en œuvre des mesures de gestion responsable des sentiers.	❑	❑

Y a-t-il une ou des orientations stratégiques non mentionnées ci-dessus qui, à votre avis, devraient faire partie de ce but?

2e but — Offrir des expériences en nature : Offrir à longueur d'année une gamme d'activités et d'expériences variées qui sont en harmonie avec les priorités de conservation du parc.

Veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacune des orientations stratégiques ci-dessous.

	D'accord	En désaccord
Encourager la pratique d'activités de plein air respectueuses de la nature et promouvoir le partage convivial des sentiers et des promenades.	❑	❑
Soutenir l'offre d'activités récréatives de plein air complémentaires dans les collectivités voisines du parc.	❑	❑
Offrir dans le parc des lieux de contemplation et de bien-être et d'autres qui conviennent à la pratique d'activités de plein air à forte intensité.	❑	❑
Évaluer les nouvelles activités de manière cohérente et transparente en tenant compte des effets cumulatifs. Les localiser en fonction de la sensibilité environnementale des sites.	❑	❑
Présenter la trame historique et culturelle de la région dans le cadre d'activités éducatives et d'interprétation à des emplacements clés, comme le domaine Mackenzie-King, les ruines Carbide Willson et d'autres paysages culturels.	❑	❑
Souligner la présence des résidences officielles comme un aspect unique de la fonction du parc de la capitale.	❑	❑
Faire mieux comprendre la nature grâce à des activités éducatives et d'interprétation.	❑	❑

Y a-t-il une ou des orientations stratégiques non mentionnées ci-dessus qui, à votre avis, devraient faire partie de ce but?

3e but — Échange de connaissances et engagement : Encourager l'acquisition de connaissances, susciter un sentiment d'appartenance au parc et l'engagement envers sa conservation.

Veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacune des orientations stratégiques ci-dessous.

	D'accord	En désaccord
Travailler avec les partenaires pour améliorer la conservation et l'interprétation des ressources naturelles, culturelles et historiques du parc.	❑	❑
Faire en sorte que la culture, l'histoire et les traditions des Premières Nations soient une partie intégrante du parc de la Gatineau et que les Anishinabés participent à les faire connaître.	❑	❑
Travailler ensemble (la CCN et les partenaires municipaux, provinciaux et communautaires) à l'atteinte des objectifs communs de conservation de la nature, de prospérité régionale et de qualité de vie.	❑	❑
Faire du parc une classe de formation pratique en plein air grâce à des programmes où étudiants, néo-Canadiens et gens du public peuvent découvrir et apprécier la nature, la culture et l'histoire de la région et s'adonner à des activités de plein air.	❑	❑
Inciter les usagers à jouer un rôle actif dans l'entretien des installations récréatives officielles et à agir à titre d'ambassadeurs pour la protection des ressources naturelles et culturelles du parc.	❑	❑
Réduire les impacts sur les paysages naturels et culturels en incitant les résidants, les commerçants et les propriétaires d'infrastructures qui se trouvent dans le parc à mettre en application des pratiques écologiques durables et des principes de design harmonieux.	❑	❑
Continuer de soutenir et d'encourager la recherche scientifique dans le parc pour appuyer les décisions de gestion fondées sur des données scientifiques.	❑	❑

Y a-t-il une ou des orientations stratégiques non mentionnées ci-dessus qui, à votre avis, devraient faire partie de ce but?

4e but — Accès équitable et durable : Développer et soutenir un accès équitable et d'autres modes de transport durables.

Veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacune des orientations stratégiques ci-dessous.

	D'accord	En désaccord

Soutenir des options de transport équitables et durables pour donner aux visiteurs l'accès aux principaux sites récréatifs du parc de la Gatineau.	❑	❑
Offrir aux visiteurs du parc des incitatifs pour qu'ils optent pour le covoiturage et des modes de transport durables.	❑	❑
Améliorer l'accès universel des principaux attraits du parc pour permettre aux gens vivant avec un handicap de profiter davantage du contact avec la nature.	❑	❑
Offrir des services complémentaires à certains endroits pour permettre aux gens qui n'ont pas de voiture de visiter le parc et de pratiquer des activités de plein air.	❑	❑
Appliquer une grille tarifaire équitable pour accéder au parc et y pratiquer des activités récréatives.	❑	❑

Y a-t-il une ou des orientations stratégiques non mentionnées ci-dessus qui, à votre avis, devraient faire partie de ce but?

Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous visité le parc de la Gatineau durant la saison hivernale (de novembre à avril)?

Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous visité le parc de la Gatineau durant la saison estivale (de mai à octobre)?

À quelle fréquence pratiquez-vous les activités suivantes dans le parc de la Gatineau? Certaines activités se pratiquent toute l'année et d'autres seulement durant une ou des saisons précises. Veuillez répondre en tenant compte du nombre de fois où vous avez pratiqué l'activité durant la ou les saisons où elle est offerte.

	Jamais	Une fois par mois ou moins	2 à 3 fois par mois	Une fois par semaine	Plusieurs fois par semaine	Tous les jours
Randonnée/marche	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Promener son chien	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Ornithologie	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Navigation en bateau	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Vélo	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Camping	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Vélo de montagne	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Pêche	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Géocachette	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Équitation	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Patin à roues alignées	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Escalade	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Baignade	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Raquette	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Ski de fond	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Vélo d'hiver	❑	❑	❑	❑	❑	❑
Autre	❑	❑	❑	❑	❑	❑

Comment vous rendez-vous au parc de la Gatineau pour pratiquer les activités susmentionnées? Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent.

1. En auto
2. À pied
3. À ski
4. À vélo
5. Autre

Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

Annexe E : Phase 2– Affiches

Commission de la capitale nationale
National Capital Commission

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau Consultation publique

La CCN révise son Plan directeur du parc de la Gatineau et vous a invité à cette consultation publique pour lancer la discussion sur la planification à long terme du parc de la Gatineau.

Canada

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Ce que nous avons entendu jusqu'ici ...

Consultations publiques tenues

Comité consultatif public
12 octobre 2017

Ateliers de discussion
19 octobre 2017 (Ottawa)
1er novembre 2017 (Gatineau)

Questionnaire en ligne
19 oct. au 14 nov. 2017

Canada

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Buts du parc de la Gatineau

Écosystèmes sains

Assurer la santé et la biodiversité du parc à long terme pour soutenir la résilience et la qualité de vie et offrir aux gens des connexions à un environnement sain.

Offrir des expériences en nature

Offrir à longueur d'année une gamme d'activités et d'expériences variées qui sont en harmonie avec les priorités de conservation du parc.

Échange de connaissances et engagement

Encourager l'acquisition de connaissances, susciter un sentiment d'appartenance au parc et l'engagement envers sa conservation.

Accès équitable et durable

Développer et soutenir un accès équitable et d'autres modes de transport durables.

Canada

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Où nous allons...

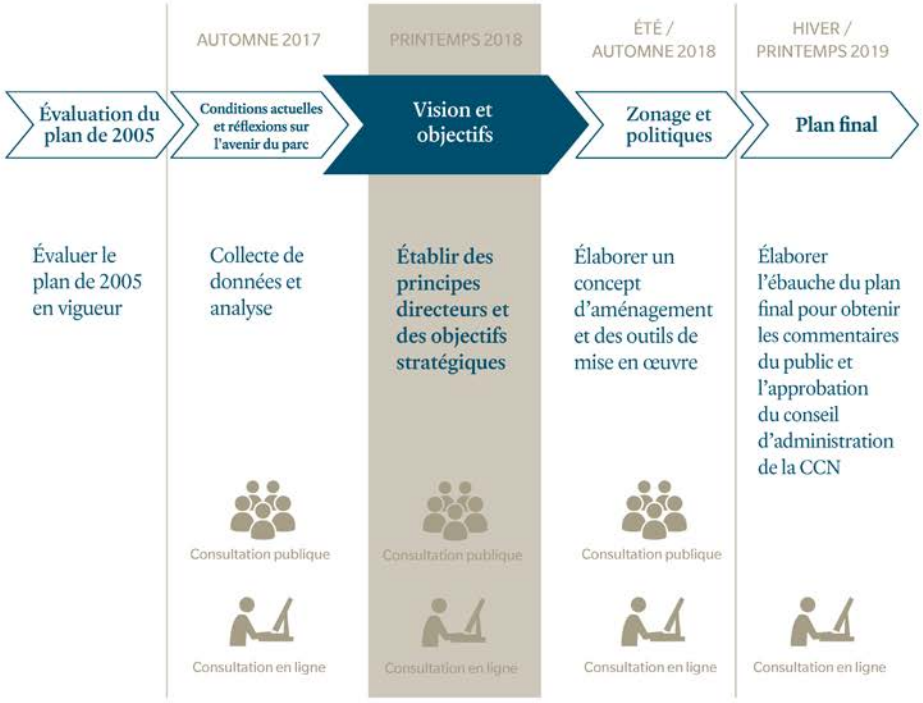

Canada

Corridor écologique
Ecological corridor

Conservation intégrale
Integral conservation

Récréation respectueuse
Respectful recreation

Pôle d'activité
Activity node

Promenade et accès routiers dans le parc
Parkways and major road

Point d'accès PAR VÉHICULE
Access point VEHICULAR

Point d'accès SANS STATIONNEMENT
Access point WITHOUT VEHICLE PARKING

Accueil des visiteurs
Visitor reception